



**CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES
ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION**

PROVINCE DE KHEMISSSET

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024

**ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN**

**CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES
ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION**

PROVINCE DE KHEMISSSET

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024**



**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA**

Novembre 2025

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSET

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES TABLEAUX ANNEXES	8
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 : POPULATION DE LA PROVINCE DE KHEMISSSET	15
1. POPULATION ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	15
1.1. POPULATION ET MENAGES	15
1.2. EVOLUTION SPATIALE DE LA POPULATION : ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	17
2. URBANISATION	18
3. STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES	19
3.1. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE	20
3.2. RAPPORT DE MASCULINITE	25
3.3. RATIO DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE	26
4. NUPTIALITE	27
4.1. STATUT MATRIMONIAL ET LE SEXE	27
4.2. STATUT MATRIMONIAL ET LE MILIEU DE RESIDENCE	28
4.3. ENREGISTREMENT A L'ETAT CIVIL	30
4.4. L'AGE MOYEN SINGULIER AU MARIAGE	30
4.5. CELIBAT DEFINITIF	32
5. NIVEAU DE LA FECONDITE.....	33
6. COUVERTURE MEDICALE.....	34
7. POPULATION EN SITUATION DU HANDICAP.....	35
8. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES	37
CHAPITRE 2 : CAPITAL HUMAIN	41
1. APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	41
2. CONNAISSANCE DES LANGUES.....	42
3. SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION	44
3.1. SCOLARISATION DES ENFANTS	44
3.2. NIVEAU D'ETUDE	45
4. UTILISATION DE L'INTERNET	48
4.1. UTILISATION DE L'INTERNET SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE GENRE	49
4.2. UTILISATION DE L'INTERNET SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	50
5. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS CULTURELS.....	52

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

5.1 EVOLUTION DES TAUX D'ANALPHABETISME :	52
5.2 EVOLUTION DES TAUX DE SCOLARISATION :	53
CHAPITRE 3 : DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES	57
1. ACTIVITE	57
1.1. TAUX NET D'ACTIVITE	57
1.2. TAUX NET D'ACTIVITE PAR AGE ET MILIEU DE RESIDENCE	59
1.3. TAUX NET D'ACTIVITE PAR AGE ET SEXE	61
2. EMPLOI	63
3. CHOMAGE	67
4. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITE	68
CHAPITRE 4 : CONDITIONS D'HABITAT	73
1. TYPE DE LOGEMENT	73
2. NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT OCCUPEES PAR LE MENAGE	74
3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	75
4. ANCIENNETE DU LOGEMENT	76
5. EQUIPEMENTS DU LOGEMENT	77
5.1. ÉQUIPEMENTS DE BASE	78
5.2. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	79
5.3. MODE D'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS	79
5.4. MODE DE CUISSON FREQUEMMENT UTILISE	80
6. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'HABITAT	81
ANNEXE STATISTIQUE	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: Population légale par milieu de résidence, en 2024.....	15
Tableau n° 2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	16
Tableau n° 3: Evolution de la population légale entre 2014 et 2024 .	17
Tableau n° 4: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%)	19
Tableau n° 5: Population de la province de Khémisset par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal, en 2024 (%).....	20
Tableau n° 6: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel.....	23
Tableau n° 7: Rapport de masculinité par âge fonctionnel, en 2024..	25
Tableau n° 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence, en	26
Tableau n° 9: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	27
Tableau n° 10: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence, en 2024 (%).....	29
Tableau n° 11: Répartition (%) de la population selon l'enregistrement à l'état civil, en 2024.....	30
Tableau n° 12: Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence, en 2024	31
Tableau n° 13: Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence, en 2024 (%)	33
Tableau n° 14: Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF) selon le milieu de résidence, en 2024	33
Tableau n° 15: Taux de couverture médicale par sexe et milieu de résidence, 2024 (en %)	35
Tableau n° 16: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence, en 2024	36
Tableau n° 17: Evolution des principaux indicateurs démographiques, province de khémisset	38
Tableau n° 18: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	41
Tableau n° 19: Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence, province de Khémisset en 2024 (%)	43
Tableau n° 20: Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 par sexe et milieu de résidence (%).....	45

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 21: Population de la province de Khémisset de 10 ans et plus par niveau d'étude dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%).....	46
Tableau n° 22: Population de la province de Khémisset âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence, en 2024 (%).....	47
Tableau n° 23: Répartition de la population utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le sexe, en 2024 (en %).....	50
Tableau n° 24: Répartition de la population utilisant l'internet durant les trois derniers mois précédant le recensement, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, en 2024.....	51
Tableau n° 25: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation.....	52
Tableau n° 26: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, en 2024 (en %).....	58
Tableau n° 27: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le milieu de résidence, en 2024 (en %).....	60
Tableau n° 28: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le sexe, en 2024 (en %).....	62
Tableau n° 29: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%).....	63
Tableau n° 30: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%).....	66
Tableau n° 31: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence, en 2024 (%).....	67
Tableau n° 32: Les principaux indicateurs de l'activité (%).....	68
Tableau n° 33: répartition des ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	73
Tableau n° 34: répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence, en 2024 (%).....	75
Tableau n° 35: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence, en 2024 (%).....	75
Tableau n° 36: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%).....	77
Tableau n° 37: Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%).....	78
Tableau n° 38: Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%).....	79
Tableau n° 39: Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%).....	79

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSET

Tableau n° 40: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé en 2024 (%)	80
Tableau n° 41: Évolution des principaux indicateurs de l'habitat.....	81

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1: Part de la population de la province de Khémissset dans la population régionale, en 2024 (%)	16
Graphique n° 2: Evolution de la population de la province de Khémissset selon le milieu de résidence entre 2014 et 2024.....	18
Graphique n°3: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%).....	19
Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population de la Province de Khémissset	22
Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel,	25
Graphique n°6: Ratio de dépendance par milieu de résidence,.....	26
Graphique n°7: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial, province de Khémissset en 2024 (%)	28
Graphique n°8: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	29
Graphique n°9: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence, province de Khémissset, en 2024.....	32
Graphique n°10: Indicateur Conjoncturel de fécondité par milieu de résidence, province de Khémissset en 2024	34
Graphique n°11: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence, province de Khémissset, en 2024 (%)	42
Graphique n°12: Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) aux niveaux provincial, régional et national (%)	44
Graphique n°13: Population de la province de Khémissset selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%).....	47
Graphique n°14: Population de la province de Khémissset de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%).....	48
Graphique n°15: Proportions d'utilisation d'internet, en 2024	49
Graphique n°16: Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence, en 2024	58
Graphique n°17: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales, en 2024 (en %)	59
Graphique n°18: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%).....	61
Graphique n°19: Taux net d'activité par tranche d'âge et par sexe, en 2024	62
Graphique n°20: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	64

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Graphique n°21: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)	65
Graphique n°22: Ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence	74
Graphique n°23: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence	76
Graphique n°24: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, province de Khémisset (%)	77

LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

Tableau n°1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence, province de khémisset	85
Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)	85
Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)	85
Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%).....	86
Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%).....	86
Tableau n°6A : Population de la province de Khémisset par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal, en 2024 (%)	87

INTRODUCTION

Introduction

La réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024) s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, ainsi que des recommandations des Nations Unies qui soulignent l'importance stratégique de cette opération nationale. Le RGPH constitue, en effet, un véritable pilier de la planification et de l'évaluation des politiques publiques. Il est un instrument essentiel pour accompagner la mise en œuvre du nouveau modèle de développement fondé sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale.

Le RGPH 2024 se distingue par des nouveautés majeures, tant sur le plan méthodologique que technologique, visant à optimiser le coût budgétaire, à améliorer la qualité, la rapidité et la portée des données produites. Cette opération se caractérise par l'élargissement des champs d'investigation à de nouvelles thématiques, notamment la protection sociale, et par l'adoption d'approches modernes pour la collecte et le traitement des informations afin de disposer de statistiques fiables et actualisées permettant d'anticiper les besoins des citoyens et d'orienter efficacement les politiques publiques aux niveaux national, régional et local.

Le RGPH 2024 est ainsi marqué par une digitalisation complète du processus de collecte. De ce fait, la collecte des données a été entièrement informatisée permettant la saisie directe et la transmission en temps réel des informations aux serveurs centraux. Aussi, les travaux cartographiques ont été conduits à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) mobile permettant la subdivision du territoire national en districts de recensement géoréférencés et assurant le repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Sur le plan méthodologique, l'approche suivie s'est appuyée pour la première fois sur un dispositif à deux des questionnaires. Un questionnaire court administré à l'ensemble des ménages afin de

recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire long administré à un échantillon de 30% des ménages traitant des thématiques classiques telles que la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité et les conditions d'habitation des ménages, en plus de nouvelles thématiques telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales et de développement durable. Ces ajouts visent à renforcer la capacité du recensement à suivre les orientations du Nouveau Modèle de Développement et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Cette publication présente les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la province de Khémisset. L'analyse s'appuie sur une approche comparative visant à mettre en évidence les structures et les caractéristiques de la population, ainsi que les disparités selon le milieu de résidence et le sexe, tout en situant la province dans le contexte régional et national. Cette approche repose sur la comparaison avec le précédent recensement pour mettre en lumière les évolutions et les avancées réalisées durant la période intercensitaire.

Les principaux axes de cette publication sont structurés autour de quatre thématiques majeures :

- La population de la province de Khémisset ;
- Le capital humain ;
- Les défis socio-économiques ;
- Les conditions d'habitat des ménages.

CHAPITRE 1
POPULATION DE LA
PROVINCE DE KHEMISSET

Chapitre 1 : Population de la province de Khémisset

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1^{er} septembre 2024, la population légale de la province de Khémisset comptait 563.036 habitants, soit 11,0% de la population régionale et environ 1,5% de la population nationale (Tableau n°1).

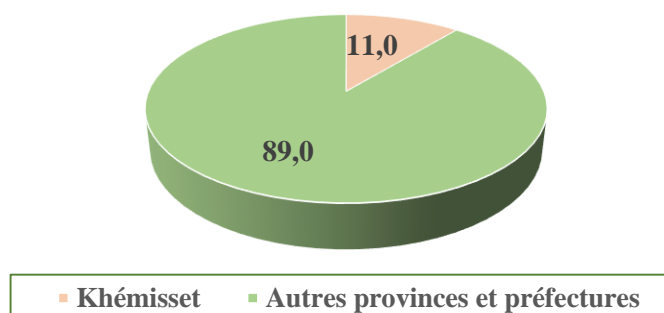
Tableau n° 1: Population légale par milieu de résidence, en 2024

		Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémisset		307 932	255 104	563 036
	%	54,7	45,3	100,0
Région		3 627 178	1 505 461	5 132 639
	%	70,7	29,3	100,0
National		23 110 108	13 718 222	36 828 330
	%	62,8	37,2	100,0
Province/Région	%	8,5	16,9	11,0
Province/National	%	1,3	1,9	1,5

Source : RGPH2024

Par milieu de résidence, la province de Khémisset se caractérise par une prédominance du milieu urbain, puisque 54,7% de sa population est citadine. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 8,5% de la population urbaine régionale et 1,3% de celle nationale.

Graphique n°1: Part de la population de la province de Khémisset dans la population régionale, en 2024 (%)



Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 146.516 dont 82.844 ménages citadins, soit 8,4% du total des ménages urbains de la région et 1,3% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n° 2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Province de Khémisset	82 844	63 672	146 516	3,7	4,0	3,8
Région	984 650	316 842	1 301 492	3,6	4,7	3,9
National	6 173 930	3 101 108	9 275 038	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH 2024

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, est de 3,8 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 4,0 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 3,7 en milieu urbain. Cependant, cette taille est légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau national (3,9). Ce constat reste valable en milieu rural (4,4). Tandis qu'en milieu urbain, la province enregistre la même taille estimée au niveau national (3,7).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n° 3: Evolution de la population légale entre 2014 et 2024

	Milieu de Résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TA AM ² (%)
		2014	2024		
Province de Khémissset	Urbain	281 079	307 932	9,6	0,92
	Rural	261 142	255 104	-2,3	-0,23
	Total	542 221	563 036	3,8	0,38
Région		4 580 866	5 132 639	12,0	1,14
National		33 848 242	36 828 330	8,8	0,85

Source : RGPHs 2014 et 2024

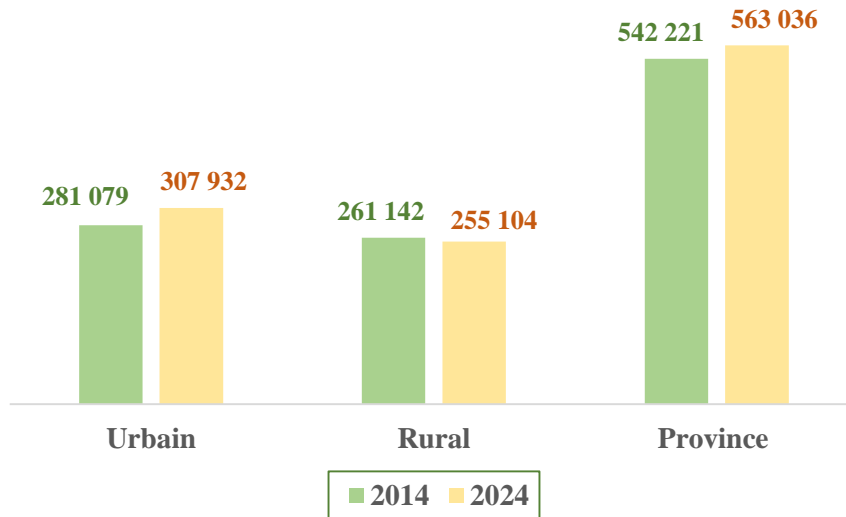
La population de la province de Khémissset a augmenté, entre les recensements de 2014 et de 2024, de presque 20.815 habitants, en passant de 542.221 à 563.036 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 3,8%, selon un rythme annuel moyen de (0,38%). Cet accroissement est le fait en grande partie du milieu urbain dont la population a augmenté de 26.853 habitants, ce qui représente un accroissement global de 9,6% ou encore une hausse annuelle moyenne de 0,92%. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement positif, plus important que celui provincial, puisque leurs taux d'accroissement annuel moyen ont atteint 1,14% et 0,85% respectivement.

Par milieu de résidence, la population rurale a baissé au cours de cette période intercensitaire (2014-2024) de 2,3%, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de (-0,23%).

¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

Graphique n° 2: Evolution de la population de la province de Khémisset selon le milieu de résidence entre 2014 et 2024



Source : RGPHs 2014 et 2024

2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auquel sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

³Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 4: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%)

Milieu	2014	2024	Ecart
Province de Khémisset	51,8	54,7	2,9
Région	69,8	70,7	0,9
National	60,4	62,8	2,4

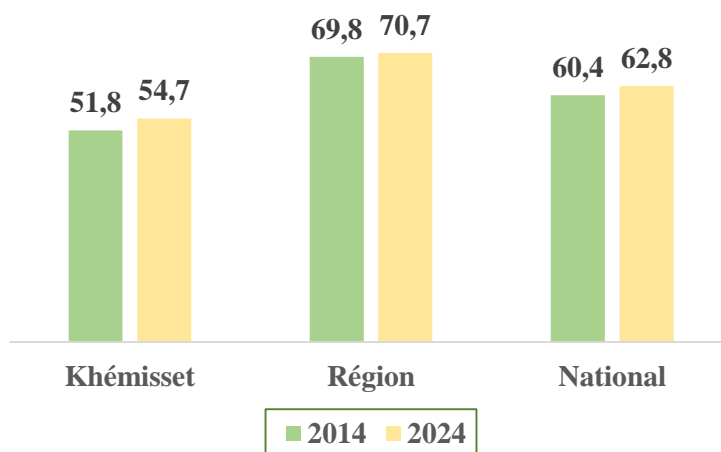
Source : RGPHs 2014 et 2024

L'analyse des données présentées au tableau n°4, montre que le taux d'urbanisation enregistré en 2024, au niveau de la province de Khémisset (54,7%), est inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (70,7%), et national (62,8%).

Par ailleurs, le rythme de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements au niveau provincial dépasse légèrement le niveau national et largement le niveau régional.

En effet, le taux d'urbanisation à la province de Khémisset est passé de 51,8% en 2014 à 54,7% en 2024, soit 2,9 points de plus, contre 0,9 point au niveau régional et 2,3 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n°3: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%)



Source : RGPHs 2014 et 2024

3. Structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa

composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Khémisset est une population très jeune. En effet, 40,4% de cette population est âgée de moins de 25 ans et 52,7% ont moins de 35 ans.

Ce constat reste presque inchangé en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 41,3% de la population rurale, contre 39,5% en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans représentent 52,8% contre 52,5 % pour les citadins.

Tableau n° 5: Population de la province de Khémisset par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal, en 2024 (%)

Tranches d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	3,4	3,1	6,5	3,8	3,5	7,3	3,6	3,3	6,9
5-9	4,3	4,0	8,4	4,7	4,3	9,0	4,5	4,2	8,7
10-14	4,8	4,5	9,3	5,3	4,9	10,3	5,0	4,7	9,8
15-19	4,1	4,0	8,1	4,4	4,0	8,4	4,2	4,0	8,2
20-24	3,4	3,8	7,2	3,1	3,1	6,3	3,3	3,5	6,8
25-29	2,8	3,4	6,2	2,7	2,7	5,5	2,8	3,1	5,9
30-34	3,1	3,7	6,8	2,9	3,0	6,0	3,0	3,4	6,4
35-39	3,0	3,6	6,6	3,2	3,4	6,6	3,1	3,5	6,6
40-44	3,0	3,7	6,7	3,4	3,4	6,8	3,2	3,6	6,7
45-49	2,8	3,5	6,3	3,4	3,2	6,6	3,1	3,3	6,4
50-54	3,0	3,4	6,4	3,1	2,9	5,9	3,0	3,2	6,2
55-59	2,5	2,9	5,3	2,5	2,4	5,0	2,5	2,7	5,2
60-64	2,9	3,0	5,9	2,5	2,5	5,0	2,7	2,8	5,5
65-69	2,2	1,9	4,1	1,9	1,8	3,7	2,0	1,9	3,9
70-74	1,5	1,4	2,9	1,5	1,7	3,1	1,5	1,5	3,0
75 et+	1,4	2,0	3,4	2,1	2,5	4,6	1,7	2,2	3,9
Total	48,0	52,0	100,0	50,6	49,4	100,0	49,2	50,8	100,0

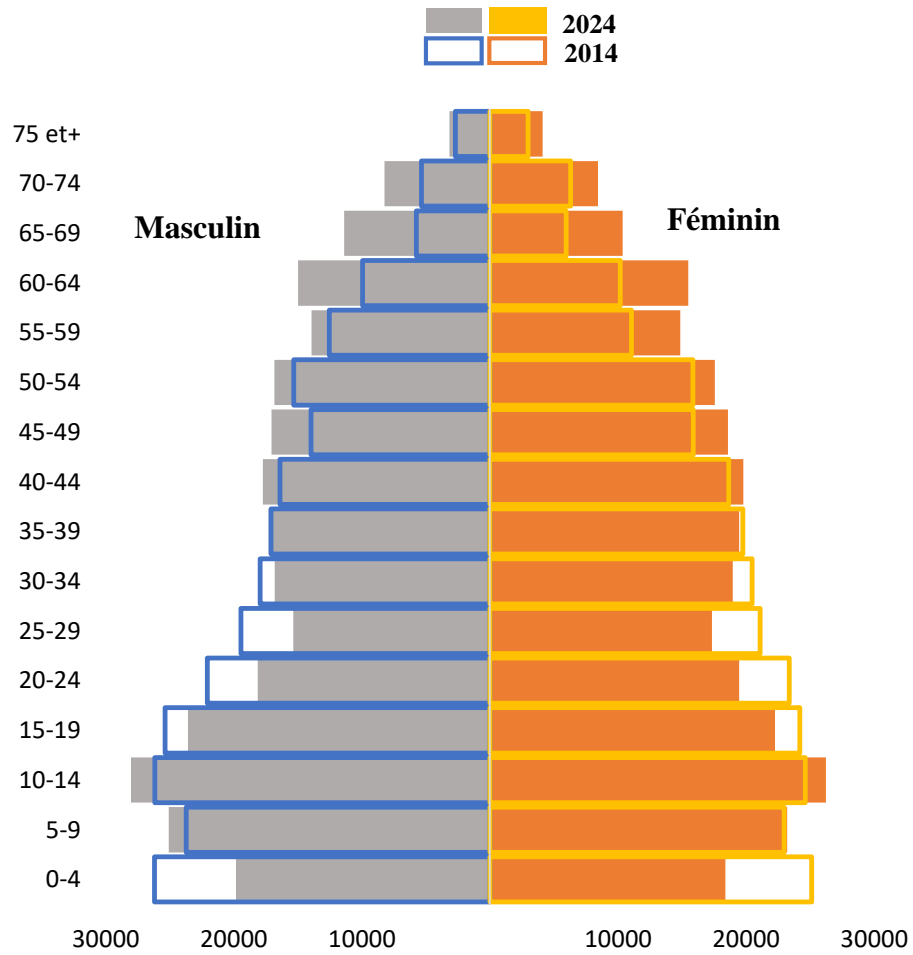
Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSET

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide s'est rétréci, en effet, le poids des enfants de moins de cinq ans, des deux sexes, dans la population totale est passé de 9,5% en 2014 à 6,9% en 2024. Ce rétrécissement de la base de la pyramide pourrait être, entre autres, une baisse de la fécondité.

Cependant, la part de la population de troisième âge (60 ans et plus) a augmenté de 5,1 points (de 11,2% en 2014 à 16,3% en 2024). Ce qui implique un élargissement relatif du sommet de la pyramide, expliqué par la hausse de l'espérance de vie des âges avancées. C'est ainsi que la tendance vers une pyramide des âges inversée, caractérisée par un rétrécissement de sa base et un élargissement de son sommet, témoigne de la survenue progressive du vieillissement démographique.

Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population de la province de Khémisset



Source : RGPHs 2014 et 2024

3.1.2. Population selon les âges fonctionnels

Le tableau n°6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous-populations : la population d'âge préscolaire (0-5 ans), la population d'âge scolaire (6-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

Tableau n° 6: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel, en 2024 (%)

	Age	Urbain			Rural			Ensemble		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
Province de Khémisset	0 à 5	8,8	7,5	8,1	9,3	8,8	9,1	9	8,1	8,6
	6 à 14	17,2	15,1	16,1	18	17	17,5	17,6	15,9	16,8
	15 à 59	57,4	61,7	59,6	57,1	56,9	57,1	57,2	59,5	58,4
	60 ou +	16,6	15,8	16,3	15,6	17,3	16,4	16,2	16,6	16,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Région	0 à 5	8,9	8,0	8,4	11,5	11,3	11,5	9,7	9,0	9,3
	6 à 14	15,8	14,3	15,1	19,8	19,3	19,5	17,0	15,7	16,4
	15 à 59	60,5	62,6	61,6	57,7	57,4	57,5	59,6	61,1	60,4
	60 ou +	14,8	15,0	14,9	11,0	12,0	11,5	13,7	14,2	13,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
National	0 à 5	9,2	8,3	8,8	10,8	10,4	10,6	9,8	9,1	9,4
	6 à 14	16,8	15,3	16,0	19,2	18,6	18,9	17,7	16,5	17,1
	15 à 59	60,2	62,2	61,2	57,0	57,1	57,1	59,0	60,3	59,7
	60 ou +	13,8	14,2	14,0	12,9	13,9	13,4	13,5	14,1	13,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 8,6% de la population de la province de Khémisset, contre respectivement 9,3% et 9,4% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à

8,1% et à 9,1% à l'échelon provincial, 8,4% et 11,5% à l'échelon régional et, enfin, 8,8% et 10,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 16,8% du total de la population de la province de Khémisset. En milieu rural, cette proportion atteint 17,5%, dépassant de 1,4 point celle du milieu urbain (16,1%). Tandis que l'écart entre les deux milieux augmente pour le régional de 4,4 points (19,5% dans le rural et 15,1% dans l'urbain) et pour le national de 2,9 points (18,9% dans le rural et 16% dans l'urbain).

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, presque 6 personnes sur 10 sont potentiellement actives (58,4%) (Tableau n°6).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain (59,6%) qu'en milieu rural (57,1%). En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 2,5 points au niveau provincial et de 4,1 points aux niveaux régional et national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 16,3% de la population de la province de Khémisset, contre respectivement 13,9% et 13,8% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est quasi similaire pour le milieu urbain (16,3%) et le milieu rural (16,4%). Ce constat reste presque le même au niveau national, avec une légère prédominance du milieu urbain (14,0%) contre (13,4%) en milieu rural. Par contre, l'écart entre les deux milieux s'élargit au niveau régional pour atteindre 3,4 points en faveur du milieu urbain (14,9%).

3.2. Rapport de masculinité⁴

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité est à 96,8%. Ce rapport est inférieur à celui de la région (98,7%) et à celui calculé pour l'ensemble du pays (99,4%).

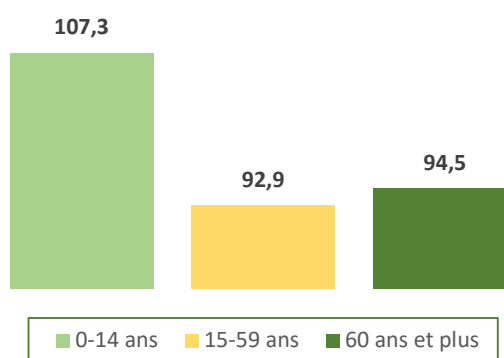
Tableau n° 7: Rapport de masculinité par âge fonctionnel, en 2024 (%)

	0-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Province	107,3	92,9	94,5	96,8
Région	108,1	97,5	96,5	98,7
National	107,4	97,8	95,7	99,4

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration. En effet, le rapport de masculinité passe de 107,3% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 94,5% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel, province de Khémisset en 2024 (%)



Source : RGPH 2024

⁴Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

L'analyse du rapport de masculinité, selon le milieu de résidence, révèle deux situations contradictoires. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (924 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1.024 hommes pour 1.000 femmes. Une telle situation pourrait avoir plusieurs causes : la migration féminine vers le milieu urbain pourrait en être une.

Tableau n° 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence, en 2024 (%)

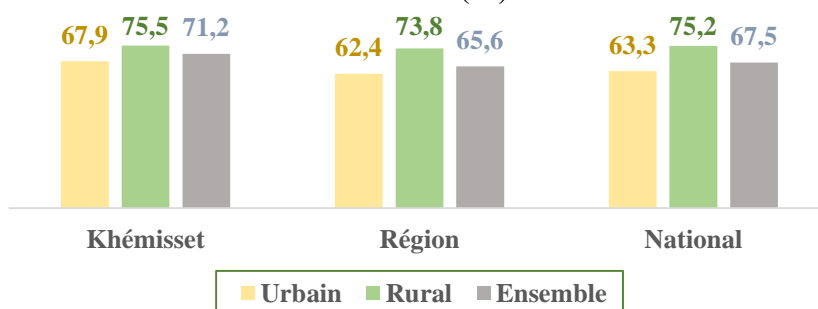
	Urbain	Rural	Ensemble
Province	92,4	102,4	96,8
Région	96,2	105,0	98,7
National	97,2	103,4	99,4

Source : RGPH 2024

3.3. Ratio de dépendance démographique⁵

Au niveau de la province de Khémisset, le rapport de dépendance s'établit 71,2%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 75,5% contre seulement 67,9% en milieu urbain.

Graphique n°6: Ratio de dépendance par milieu de résidence, en 2024 (%)



Source : RGPH 2024

⁵C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter ces derniers.

4. Nuptialité⁶

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l’attachement de la population à l’institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l’analyse des structures matrimoniales.

4.1. Statut matrimonial et le sexe

L’examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n° 9, fait ressortir que 31,8 % de cette population sont célibataires, et seulement 3,8% sont divorcés et 6,6% sont veufs. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (57,8%).

Tableau n° 9: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l’état matrimonial (%)

	Etat matrimonial	Sexe		Ensemble
		Masculin	Féminin	
Province de Khémisset	Célibataire	38,9	25,1	31,8
	Marié.e	57,4	58,2	57,8
	Divorcé.e	2,5	5,1	3,8
	Veuf.ve	1,2	11,6	6,6
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	38,4	27,4	32,8
	Marié.e	58,3	58,4	58,3
	Divorcé.e	2,3	5,2	3,8
	Veuf.ve	1,0	9,1	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	39,3	27,3	33,2
	Marié.e	57,9	58,7	58,3
	Divorcé.e	1,9	4,6	3,3
	Veuf.ve	0,9	9,4	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

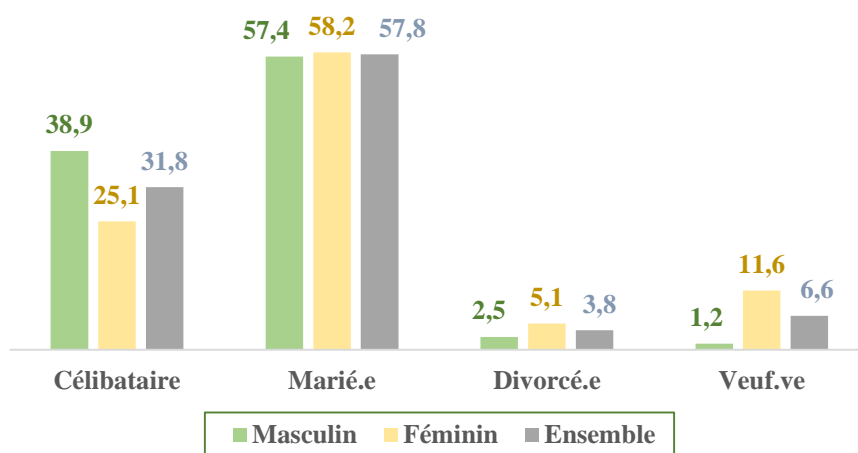
Source : RGPH 2024

⁶ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (38,9%) que chez les femmes (25,1%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés. En effet, la part des hommes mariés est de 57,4% contre 58,2% pour les femmes.

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf, sont plus de 4,4 fois plus importants chez les femmes (16,7%) que chez les hommes (3,7%).

Graphique n°7: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial, province de Khémisset en 2024 (%)



Source : RGPH 2024

4.2. Statut matrimonial et le milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n° 10, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (55,6% en milieu urbain contre 60,5% en milieu rural).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 10: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence, en 2024 (%)

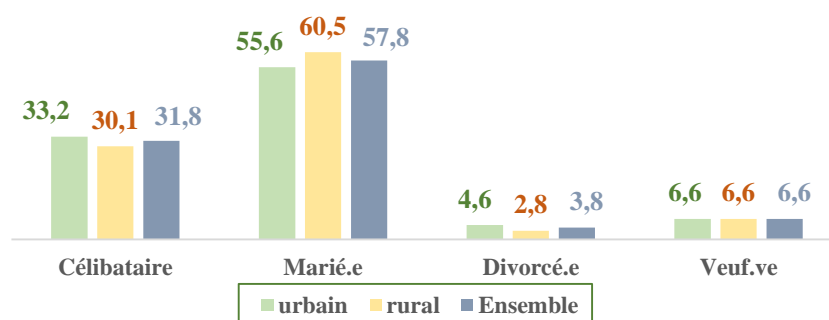
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémisset	Célibataire	33,2	30,1	31,8
	Marié.e	55,6	60,5	57,8
	Divorcé.e	4,6	2,8	3,8
	Veuf.ve	6,6	6,6	6,6
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	33,9	29,9	32,8
	Marié.e	56,7	62,6	58,3
	Divorcé.e	4,2	2,7	3,8
	Veuf.ve	5,2	4,9	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	34,3	31,1	33,2
	Marié.e	56,6	61,4	58,3
	Divorcé.e	3,9	2,2	3,3
	Veuf.ve	5,2	5,3	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Indépendamment du milieu de résidence, plus de trois personnes, de plus de 15 ans, sur dix sont des célibataires (33,2% en milieu urbain et 30,1% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de divorce représente 4,6% de la population cible du milieu urbain et 2,8% de celle du milieu rural. Alors que la population en situation de veuvage représente une part de la population cible égale à 6,6% dans les deux milieux urbain et rural.

Graphique n°8: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4.3. Enregistrement à l'état civil

En 2024, il a été constaté des déclarations quasi-générales de naissances, puisque le taux d'enregistrement à l'état civil dépasse les 99,0% aux niveaux national (99,5%), régional (99,3%) et provincial (99,4%).

En milieu urbain, le taux provincial s'élève à 99,5%, s'égalant à son homologue régional. Mais il diminue légèrement de 0,3 point en milieu rural tout en restant en avance par rapport au rural de la région (98,9%) et s'approchant du rural national (99,3%).

Pour ce qui est de la répartition par sexe, les déclarations de naissances sont presque de même ordre chez les femmes et les hommes avec une petite variation de 0,1 point en faveur du genre masculin. Pour tout milieu confondu, le taux d'enregistrement atteint 99,4% pour les hommes et 99,3% pour les femmes. Il s'améliore en milieu urbain pour se stabiliser à égalité à 99,5%. Et, il se dégrade légèrement en milieu rural en passant à 99,2% pour les hommes et 99,1% pour les femmes.

Tableau n° 11: Répartition (%) de la population selon l'enregistrement à l'état civil, en 2024

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémisset	Masculin	99,5	99,2	99,4
	Féminin	99,5	99,1	99,3
	Ensemble	99,5	99,2	99,4
Région RSK	Masculin	99,5	99,0	99,4
	Féminin	99,5	98,8	99,3
	Ensemble	99,5	98,9	99,3
National	Masculin	99,6	99,3	99,5
	Féminin	99,6	99,2	99,4
	Ensemble	99,6	99,3	99,5

Source : RGPH 2024

4.4. L'âge moyen singulier au mariage

La lecture des données présentées au tableau n°12, ci-dessous, révèle que l'âge moyen singulier au mariage au niveau de la province de Khémisset est de 28,7 ans, cet âge est légèrement supérieur à celui calculé aux niveaux régional (28,4 ans) et national (28,5 ans).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

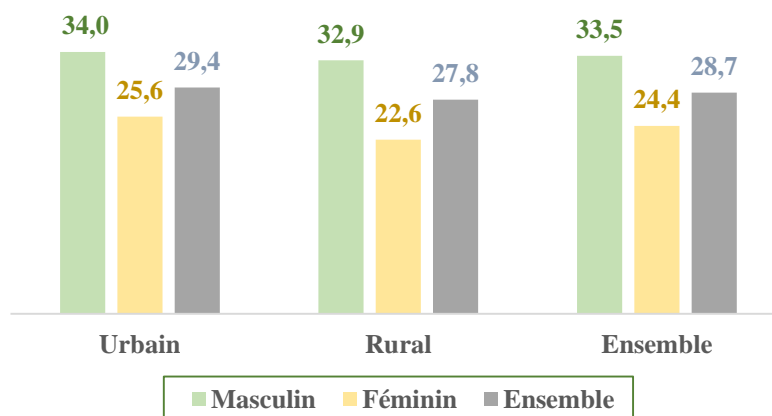
Tableau n° 12: Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence, en 2024

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémisset	Masculin	34,0	32,9	33,5
	Féminin	25,6	22,6	24,4
	Ensemble	29,4	27,8	28,7
Région	Masculin	32,8	30,8	32,2
	Féminin	25,9	21,8	24,7
	Ensemble	29,3	26,5	28,4
National	Masculin	32,8	31,8	32,4
	Féminin	25,4	23,0	24,6
	Ensemble	29,0	27,5	28,5

Source : RGPH 2024

L'examen de l'âge moyen singulier au mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage à 1,6 ans plus tôt que les citadins (27,8 ans en milieu rural contre 29,4 ans en milieu urbain). Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 9,1 ans au niveau provincial (8,4 ans en milieu urbain et 10,3 ans en milieu rural).

Graphique n°9: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence, province de Khémisset, en 2024



Source : RGPH 2024

4.5. Célibat définitif⁷

En 2024, le taux de célibat définitif⁸ a atteint 9,2 % à la province de Khémisset contre 9,4% au niveau de la région.

Selon le milieu de résidence, le célibat, à 55 ans exact, s'accroît plus en milieu urbain qu'en milieu rural en enregistrant des taux respectifs de 9,7 % et 8,5 %.

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des femmes, à 55 ans, n'ayant pas vécu l'expérience du mariage, est plus importante que celle des hommes. En effet, le taux de célibat définitif est de l'ordre de 10,3% pour les femmes contre 8,1 % pour les hommes.

⁷ Les mariages au-delà de 55 ans sont considérés comme étant très rares.

⁸ Le Taux de célibat définitif est le rapport entre le nombre de célibataires âgés de 55 ans à l'ensemble de la population du même âge.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 13: Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence, en 2024 (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémisset	Masculin	8,4	7,6	8,1
	Féminin	10,3	9,4	10,3
	Ensemble	9,7	8,5	9,2
Région	Masculin	7,9	4,3	7,0
	Féminin	11,8	8,2	11,8
	Ensemble	10,4	6,3	9,4
National	Masculin	8,1	5,3	7,2
	Féminin	11,0	8,8	11,0
	Ensemble	10,1	7,1	9,1

Source : RGPH 2024

5. Niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers la descendance finale des femmes⁹ et l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)¹⁰.

Tableau n° 14: Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF) selon le milieu de résidence, en 2024

ICF	Urbain	Rural	Total
ICF- Khémisset	1,62	2,09	1,81
ICF-Région	1,70	2,49	1,91
ICF-National	1,77	2,37	1,97

Source : RGPH 2024

En 2024, l'ICF de la province de Khémisset a atteint 1,81 enfants par femme, soit un niveau dépassé légèrement par les niveaux régional et

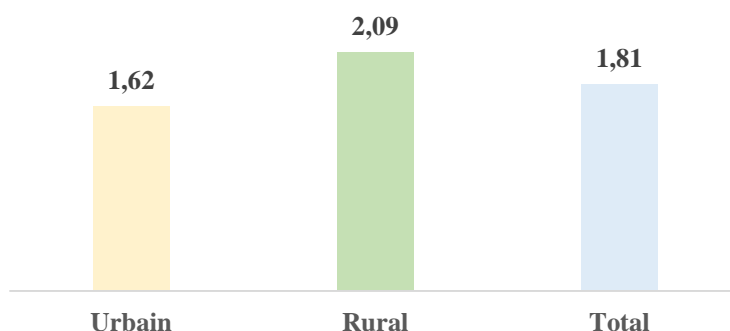
⁹ *Descendance finale des femmes* : est le nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement. En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans.

¹⁰ *Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF) (ou Indice Synthétique de Fécondité (ISF))* : est le nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

national (respectivement 1,91 et 1,97 enfants par femmes).

L'analyse de cet indicateur dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,09 enfants au cours de sa vie féconde contre 1,62 enfants par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception.

Graphique n°10: Indicateur Conjoncturel de fécondité par milieu de résidence, province de Khémisset en 2024



Source : RGPH 2024

6. Couverture médicale

La concrétisation de la protection sociale est un point d'accès fondamental et indispensable pour la promotion de l'élément humain qui est un maillon essentiel du développement, permettant l'édification d'une société où règne la justice sociale et spatiale. La généralisation de la couverture médicale¹¹ reste une de ses objectifs fondamentaux.

En 2024, plus de sept personnes sur dix de la population de la province de Khémisset (73,1%) sont couvertes par l'un des systèmes de

¹¹ Les individus adhérents ou ayants droits à un des systèmes de couverture médicale (AMO-CNOPS, AMO- CNSS y compris TADAMOUN et ACHAMEL, société d'assurance privé et autres).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

couverture médicale, devançant de 1,4 point la moyenne régionale et de 3,3 points le taux national (69,8%).

Par milieu de résidence, ce taux s'élève à 74,2% en milieu urbain et s'abaisse à 71,8% en milieu rural.

La répartition du taux de couverture médicale par sexe montre une légère supériorité du taux chez les femmes (74,3%) par rapport au taux masculin (71,9%) et à la moyenne provinciale (73,1%), pour tout milieu confondu.

Tableau n° 15: Taux de couverture médicale ¹² par sexe et milieu de résidence, 2024 (en %)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province de Khémisset	Urbain	73,2	75,1	74,2
	Rural	70,4	73,3	71,8
	Ensemble	71,9	74,3	73,1
Région	Urbain	73,0	74,6	73,8
	Rural	65,5	67,7	66,6
	Ensemble	70,7	72,7	71,7
National	Urbain	68,6	69,9	69,3
	Rural	69,7	71,7	70,6
	Ensemble	69,0	70,6	69,8

Source : RGPH 2024

7. Population en situation du handicap

Selon les Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

¹² Le taux de couverture médicale est la part des adhérents et des bénéficiaires des systèmes de couverture médicale dans la population totale

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 16: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence, en 2024 (%)

	Province de Khémissset			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	5,3	6,5	5,9	4,0	5,0	4,3	4,2	5,6	4,7
Féminin	5,3	6,7	5,9	4,1	5,2	4,4	4,3	5,6	4,8
Total	5,3	6,6	5,9	4,1	5,1	4,4	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la province de Khémissset présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 5,9%, supérieur à celui enregistré au niveau régional de 1,5 point (4,4%) et de 1,1 point celui national (4,8%).

Selon le milieu de résidence, les ruraux de la province sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les citadins. Le taux de prévalence du handicap en milieu rural (6,6%) dépasse de 1,3 point celui enregistré en milieu urbain (5,3%). Ce constat reste valable aux niveaux régional et national.

Par ailleurs, les hommes et les femmes de la province sont à égalité quant à la prévalence du handicap dont le taux est estimé à 5,9%. L'écart entre les deux sexes reste également insignifiant, soit 0,1 point pour le régional et le national.

8. Evolution des principaux indicateurs démographiques

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la province de Khémisset, au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Augmentation considérable de la part des personnes âgées (60 ans et plus) de 5,1 points et la baisse de la part des personnes potentiellement actives (15-59 ans) de 2,8 points ainsi que celle des enfants de 0 à 4 ans de 2,6 points ;
- ✓ Baisse du poids des célibataires dans la population totale de 15 ans et plus (-1,2 point) et hausse de la part des divorcées de 1,2 point, alors que les poids des mariés et des veufs sont restés presque inchangés ;
- ✓ A l'instar des provinces et des préfectures de la région de RSK et voire même les tendances nationale et régionale, la province de Khémisset a connu une hausse du taux de célibat définitif à 55 ans entre 2014 et 2024 en affichant un écart de 3,7 points. Cet écart a augmenté à 4,3 points pour les femmes et s'est réduit à 3,1 points pour les hommes.
- ✓ L'âge moyen singulier au mariage a connu une hausse de 0,3 point pour tout sexe confondu et de 1,5 point pour les hommes. Alors que l'âge singulier moyen au mariage pour les femmes a connu une baisse de 0,6 point ;
- ✓ Baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité, en passant de 2,0 enfants par femme en 2014 à 1,81 en 2024, soit (-0,19 point).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 17: Evolution des principaux indicateurs démographiques, province de Khémisset

		2014	2024	Ecart absolu
Structure par groupes d'âges (%)	0 - 4 ans	9,5	6,9	-2,6
	5 - 9 ans	8,6	8,7	0,1
	10 -14 ans	9,4	9,8	0,4
	15 - 59 ans	61,2	58,4	-2,8
	60 ans et plus	11,2	16,3	5,1
	Total	100,0	100,0	0
Etat matrimonial (%)	Célibataire	33,0	31,8	-1,2
	Marié	57,9	57,8	-0,1
	Divorcé	2,6	3,8	1,2
	Veuf.ve	6,5	6,6	0,1
	Ensemble	100,0	100,0	0
Célibat définitif à 55 ans	Masculin	5,0	8,1	3,1
	Féminin	6,0	10,3	4,3
	Ensemble	5,5	9,2	3,7
Age moyen singulier au mariage	Masculin	32,0	33,5	1,5
	Féminin	25,0	24,4	-0,6
	Ensemble	28,4	28,7	0,3
Indicateur conjoncturel de fécondité	Urbain	1,8	1,62	-0,18
	Rural	2,2	2,09	-0,11
	Ensemble	2,0	1,81	-0,19

Source : RGPHs 2014 et 2024

CHAPITRE 2

CAPITAL HUMAIN

Chapitre 2 : Capital humain

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. Aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme¹³, moyennant le taux d'analphabétisme¹⁴ permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

1.1. Analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°18 et graphique n°11, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau n° 18: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	13,5	32,7	22,4
Féminin	32,1	55,8	42,4
Province	23,3	44,1	32,7
Région	15,9	39,0	22,4
National	17,3	38,0	24,8

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 32,7% de la population totale de plus 10 ans. Ce taux dépasse celui de la région (22,4%) de 10,3 points, et de 7,9 points celui enregistré au niveau national (24,8%).

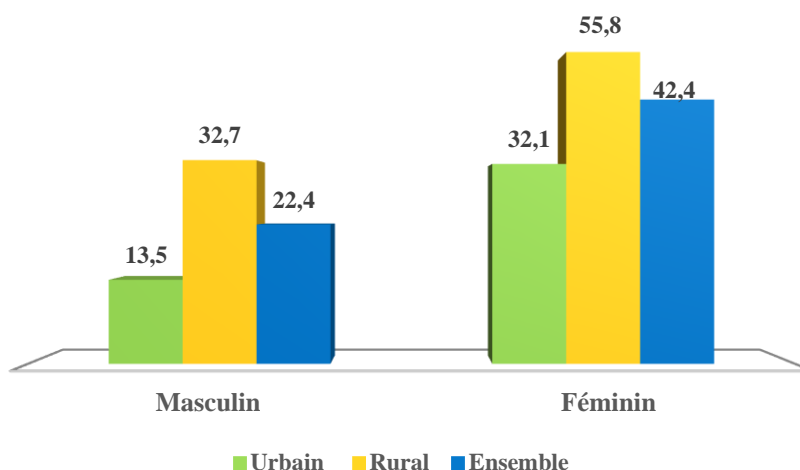
¹³ Est considérée comme alphabétisée toute personne « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹⁴ Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d’analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu’en milieu urbain. En effet, plus de 4 ruraux sur 10 sont analphabètes (44,1%) contre moins de 3 personnes sur 10 en milieu urbain (23,3%), soit un écart absolu de 20,8 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 42,4% de la population provinciale féminine est analphabète, contre 22,4% de celle masculine. Cette situation s’aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 55,8 % d’entre elles sont analphabètes.

Graphique n°11: Taux d’analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence, province de Khémisset, en 2024 (%)



Source : RGPH 2024

2. Connaissance des langues

La lecture du tableau 19, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes :

- ✓ Parmi la population alphabétisée au niveau provincial, 99,5% savent lire et écrire l’Arabe, 58,8% savent lire et écrire le Français, 17,7% savent lire et écrire l’Anglais et seulement 1,6% savent lire et écrire l’Amazigh (Tifinagh).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

- ✓ La population francophone est de l'ordre de 64,3% en milieu urbain contre 49,7% en milieu rural, tandis que la population anglophone urbaine dépasse de loin celle rurale, 22,7% contre 9,3% respectivement.
- ✓ La proportion des personnes amazighophones s'élève à 1,4% en milieu urbain contre seulement 1,8% en milieu rural.

Tableau n° 19: Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence, province de Khémisset en 2024 (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,7	1,4	21,7	64,4
	Féminin	99,6	1,4	23,8	64,1
	Ensemble	99,7	1,4	22,7	64,3
Rural	Masculin	99,2	1,8	8,1	48,2
	Féminin	99,2	1,8	11,0	51,9
	Ensemble	99,2	1,8	9,3	49,7
Ensemble	Masculin	99,5	1,6	16,2	57,9
	Féminin	99,5	1,5	19,5	60,0
	Ensemble	99,5	1,6	17,7	58,8

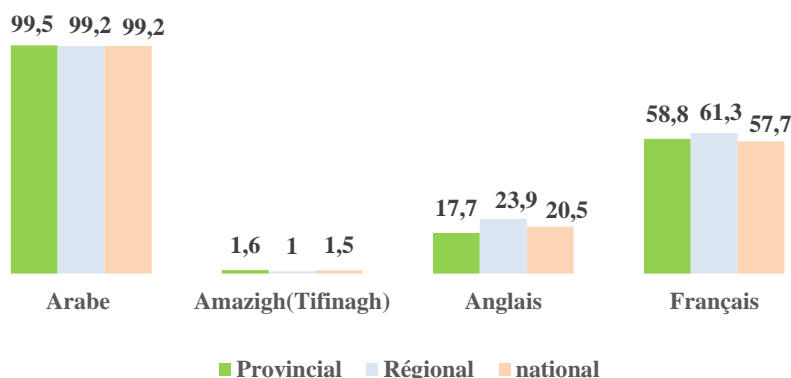
Source : RGPH 2024

Par ailleurs, pour la connaissance de l'Arabe, les deux sexes la maîtrisent (99,5% pour les deux). Alors qu'uniquement 1,6% des hommes et 1,5 % des femmes ont déclaré savoir lire et écrire l'Amazigh en utilisant la graphie Tifinagh.

Par contre, lorsqu'il s'agit du Français, les femmes (60,0%) l'emportent sur les hommes (57,9%). Et de même lorsqu'il s'agit de l'Anglais, les femmes dépassent les hommes de 3,3 points.

L'analyse du graphique n°12, ci-après, montre l'existence d'une certaine similitude des structures des langues lues et écrites à tous les niveaux géographiques.

Graphique n°12: Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) aux niveaux provincial, régional et national (%)



Source : RGPH 2024

3. Scolarisation et niveau d’instruction

La scolarisation et le niveau d’instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socio-économiques et démographiques.

3.1. Scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°20, montre qu’au niveau de la province de Khémisset, 95,3% des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés durant l’année scolaire 2023/2024. Ce taux est proche de celui enregistré au niveau national (95,8%).

Par ailleurs, ce taux dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 96,2% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire en 2023/2024, contre seulement 94,4% en milieu rural. Ces différences restent presque les mêmes lorsqu’il s’agit de la scolarisation des filles selon le milieu de résidence. En effet, 94,3% des filles rurales sont scolarisées contre 96,3% de celles citadines, soit un écart de 2 points.

De tels résultats montrent clairement que la généralisation de la scolarisation des enfants du milieu rural de la province, notamment des filles a connu un grand progrès.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 20: Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémisset	Masculin	96,0	94,4	95,2
	Féminin	96,3	94,3	95,4
	Total	96,2	94,4	95,3
Région	Masculin	96,1	94,3	95,5
	Féminin	96,6	93,9	95,6
	Total	96,4	94,1	95,6
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

3.2. Niveau d'étude

La répartition de la population de la province de Khémisset âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général et le milieu de résidence, tableau n°21, fait apparaître que 37,1% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant respectivement de 7,7 et 5,3 points ceux enregistrés aux niveaux régional (29,4%), et national (31,8%).

Cette proportion s'élève à 47,0% en milieu rural contre 28,9% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 18,1 points d'écart).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 21: Population de la province de Khémisset de 10 ans et plus par niveau d'étude dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%)

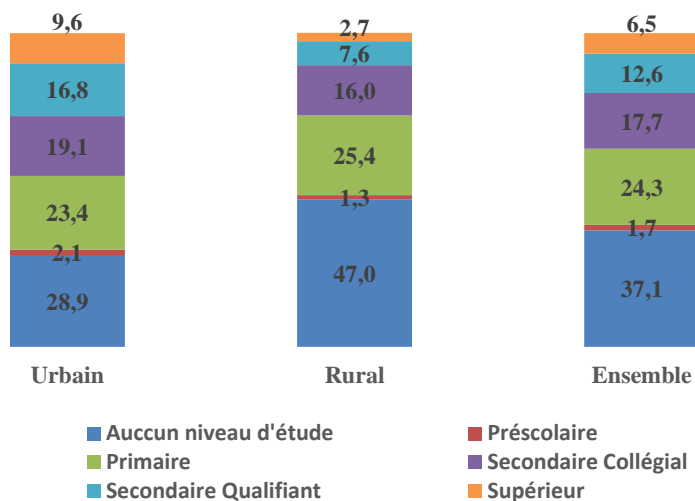
	Khémisset			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Aucun niveau d'étude	28,9	47,0	37,1	23,1	44,5	29,4	24,9	43,3	31,8
Précolaire	2,1	1,3	1,7	1,8	1,3	1,7	1,8	1,6	1,7
Primaire	23,4	25,4	24,3	22,7	28,6	24,4	25,0	30,0	26,8
Secondaire collégial	19,1	16,0	17,7	17,9	16,1	17,3	18,2	15,2	17,1
Secondaire qualifiant	16,8	7,6	12,6	17,9	6,5	14,5	16,0	6,1	12,3
Supérieur	9,6	2,7	6,5	16,7	3,0	12,6	14,0	3,9	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (24,3%), suivie par celle ayant atteint respectivement un enseignement secondaire collégial (17,7%) et un enseignement secondaire qualifiant (12,6%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 6,5 %.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes ayant le niveau primaire est plus importante au milieu rural (25,4%) qu'en milieu urbain (23,4%). Alors que la situation est inversée pour les niveaux secondaire collégial (19,1% des citoyens contre 16,0% des ruraux), secondaire qualifiant (16,8% contre 7,6%) et le niveau supérieur (9,6% contre 2,7%).

Graphique n°13: Population de la province de Khémisset selon le niveau d’instruction et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

Selon le sexe, tableau n°22, 44,8% des femmes de la province de Khémisset n’ont aucun niveau d’étude contre 29,2% pour les hommes.

Tableau n° 22: Population de la province de Khémisset âgée de 10 ans et plus selon le niveau d’instruction, le sexe et le milieu de résidence, en 2024 (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Aucun niveau	21,5	35,9	28,9	38,1	56,0	47,0	29,2	44,8	37,1
Préscolaire	2,4	1,7	2,1	1,6	1,1	1,3	2,0	1,5	1,7
Primaire	25,6	21,4	23,4	28,3	22,4	25,4	26,9	21,9	24,3
Secondaire collégial	21,9	16,6	19,1	20,5	11,5	16,0	21,2	14,3	17,7
Secondaire qualifiant	18,6	15,2	16,8	9,0	6,1	7,6	14,1	11,2	12,6
Supérieur	10,1	9,2	9,6	2,6	2,8	2,7	6,6	6,4	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

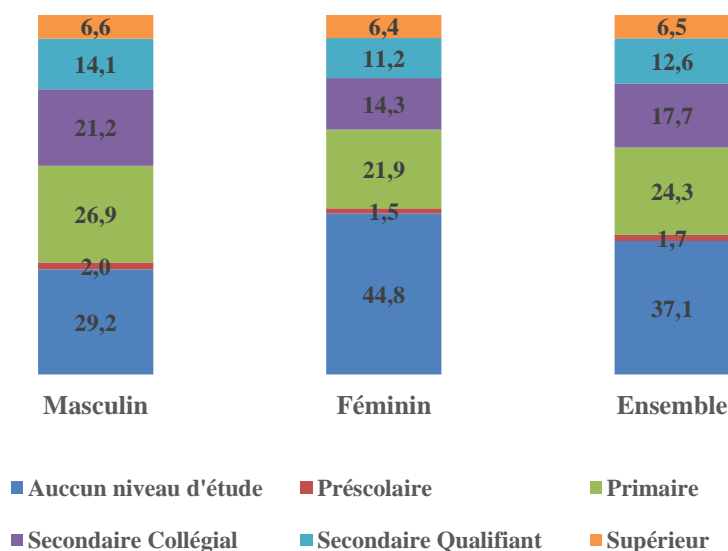
Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Ceci montre l'existence d'un retard considérable en matière de scolarisation des filles, notamment en milieu rural où plus de 56,0% de la population féminine de 10 ans et plus n'a jamais fréquenté un établissement scolaire.

Notons, enfin, que l'écart entre les deux sexes atteint son maximum pour le secondaire collégial (6,9 points), et son minimum pour l'enseignement supérieur (0,2 point).

Graphique n°14: Population de la Province de Khémisset de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%)

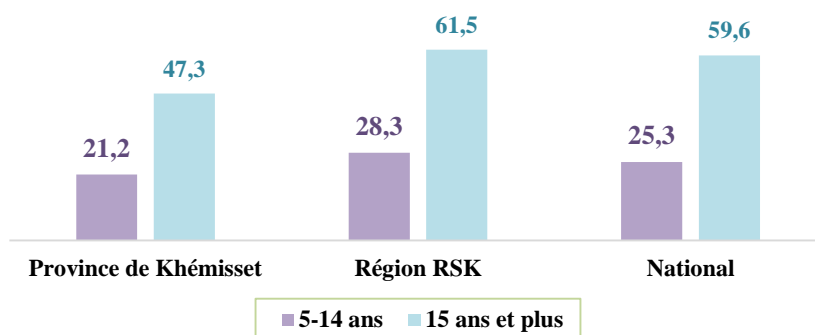


Source : RGPH 2024

4. Utilisation de l'internet

En 2024, le taux d'utilisation d'internet par la population âgée de 15 ans et plus, durant les trois derniers mois précédant le recensement, a été estimé à 47,3% au niveau de la province de Khémisset, à 61,5% pour la région et à 59,6% à l'échelle nationale. Quant aux déclarations au nom des enfants âgés de 5 à 14 ans, elles n'ont pas dépassé le tiers. En effet, la région a affiché le taux maximal de 28,3%, suivie du niveau national avec 25,3% et de celui provincial avec 21,2%.

Graphique n°15: Proportions d'utilisation d'internet, en 2024



Source : RGPH 2024

4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le genre

D'emblée, l'éducation et l'utilisation d'internet se lient étroitement et se renforcent mutuellement. L'analyse des données relatives à l'utilisation d'internet selon le niveau d'étude affirme cette corrélation. Celle-ci est traduite, plus explicitement, par la hausse du taux d'utilisation d'internet avec l'amélioration du niveau d'étude.

Concernant la province de Khémisset, la proportion des utilisateurs d'internet parmi la population âgée de 5 ans et plus est passée de 14,9% pour les personnes n'ayant aucun niveau d'étude à 31,1% pour celles ayant le primaire, à 59,5% pour les collégiens, à 81,5% pour les lycéens et à 93,7% pour celles ayant le niveau supérieur.

Comparativement à la région, la province s'en éloigne légèrement avec des écarts variant de (-2,2) points de pourcentage pour le niveau supérieur à (-7,4) points de pourcentage pour le niveau secondaire collégial.

En intégrant la dimension genre, le corollaire de la forte liaison entre l'éducation et l'utilisation d'internet se confirme également chez les femmes et les hommes. En effet, la province de Khémisset affiche des taux d'utilisation croissants à commencer de 16,0% chez les hommes n'ayant aucun niveau d'étude jusqu'à 93,3% pour les plus instruits (le niveau supérieur). En outre, la même tendance vers des taux croissants s'applique à la gent féminine. Le taux le plus bas est estimé à 14,2% des femmes n'ayant aucun niveau d'étude et il progresse parallèlement

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSET

à l'amélioration du niveau d'étude pour atteindre un maximum de 94,0% chez les plus instruites (le niveau supérieur). Il importe de mentionner que le niveau supérieur fait l'exception dans la mesure où les femmes (94,0%) utilisent plus l'internet que les hommes (93,3%), à l'encontre des autres niveaux d'étude qui atteste des proportions des usagères inférieures à celles des usagers avec des écarts allant de 0,5 point de pourcentage pour le niveau primaire à 2,8 points pour le niveau secondaire collégial.

Tableau n° 23: Répartition de la population de 5 ans et plus utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le sexe, en 2024 (en %)

		Aucun niveau d'étude	Préscolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Province Khémisse	Masculin	16,0	17,3	31,3	60,6	82,0	93,3
	Féminin	14,2	14,7	30,8	57,8	81,0	94,0
	Ensemble	14,9	16,2	31,1	59,5	81,5	93,7
Région	Masculin	24,2	23,5	40,0	68,3	86,5	95,9
	Féminin	19,6	21,9	37,9	65,2	85,8	95,9
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Masculin	23,8	21,8	40,9	70,0	86,7	95,4
	Féminin	21,3	20,0	39,3	65,4	85,7	95,5
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Visiblement, par milieu de résidence, la forte corrélation entre l'éducation et l'utilisation d'internet est partout maintenue à tout niveau qu'il soit provincial, régional ou national. Pour ce qui est de la province, Le taux d'utilisation d'internet s'établit à 21,6% en milieu urbain contre 10,2% en milieu rural pour les utilisateurs n'ayant aucun niveau d'étude et 39,3% contre 21,9% pour le niveau primaire. Et, le taux poursuit sa

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

progression en parallèle avec le niveau d'étude jusqu'à se plafonner à 95,0% contre 88,2% pour le niveau supérieur.

De surcroît, l'écart rural-urbain demeure perceptible et il se manifeste plus particulièrement aux niveaux primaire et secondaire collégial. Les écarts y afférents sont estimés, respectivement, à 17,4 points et 19,1 points pour la province de Khémisset, à 24,1 points et 23,7 points pour la région et à 18,9 points et 18,8 points pour le national. A l'opposé, le niveau supérieur affiche l'écart le plus bas, soit 6,8 points pour la province, 8 points pour la région et 5,5 pour le national.

Tableau n° 24: Répartition de la population de 5 ans et plus utilisant l'internet durant les trois derniers mois précédant le recensement, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, en 2024

		Aucun niveau d'étude	Préscolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Province Khémisset	Urbain	21,6	20,9	39,3	67,3	85,4	95,0
	Rural	10,2	7,8	21,9	48,2	71,2	88,2
	Ensemble	14,9	16,2	31,1	59,5	81,5	93,7
Région	Urbain	27,8	27,9	47,3	73,4	88,5	96,5
	Rural	14,0	7,6	23,2	49,7	71,0	88,5
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Urbain	30,0	26,8	48,0	74,3	88,6	96,2
	Rural	15,3	10,3	29,1	55,5	75,9	90,7
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

5. Evolution des principaux indicateurs culturels

Tableau n° 25: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation

Indicateur	Milieu	Sexe	2014	2024
Taux d'analphabétisme	Urbain	Masculin	17,6	13,5
		Féminin	39,2	32,1
		Total	29,0	23,3
	Rural	Masculin	40,0	32,7
		Féminin	66,4	55,8
		Total	53,1	44,1
	Ensemble	Masculin	28,5	22,4
		Féminin	51,7	42,4
		Total	40,4	32,7
Taux de scolarisation	Urbain	Masculin	97,6	96,0
		Féminin	97,6	96,3
		Total	97,6	96,2
	Rural	Masculin	90,6	94,4
		Féminin	83,9	94,3
		Total	87,3	94,4
	Ensemble	Masculin	94,1	95,2
		Féminin	90,8	95,4
		Total	92,5	95,3

Source : RGPHs 2014 et 2024

5.1 Evolution des taux d'analphabétisme :

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux recensements. En effet, le taux d'analphabétisme a chuté de 7,7 points, passant de 40,4% en 2014 à 32,7% en 2024. Cette amélioration a touché aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. De ce fait, le taux d'analphabétisme féminin est passé de 51,7% en 2014 à 42,4% en 2024, réalisant ainsi une amélioration de 9,3 points. De même, le taux d'analphabétisme masculin s'est amélioré de 6,1 points en passant de 28,5% en 2014 à 22,4% en 2024.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSET

En milieu rural, le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 9,0 points, passant de 53,1% en 2014 à 44,1% en 2024. En milieu urbain, cette baisse est de 5,7 points (29,0% en 2014 contre 23,3% en 2024).

Aussi, au niveau de chaque milieu de résidence, le recul des taux féminins est-il plus important que celui des taux masculins :

- ✓ En milieu urbain, le taux d'analphabétisme féminin s'est amélioré de 7,1 points (39,2% en 2014 contre 32,1% en 2024), alors que celui masculin ne s'est amélioré que de 4,1 points (17,6% en 2014 contre 13,5% en 2024).
- ✓ En milieu rural, le taux d'analphabétisme féminin a gagné 10,6 points en passant de 66,4% en 2014 à 55,8% en 2024, contre un gain de 7,3 points pour les hommes (40,0% en 2014 contre 32,7% en 2024).

Notons enfin que malgré ces performances, les taux féminins restent encore plus élevés que ceux masculins.

5.2 Evolution des taux de scolarisation :

Le taux de scolarisation provincial s'est amélioré de plus de 2,8 points entre 2014 et 2024, passant de 92,5% à 95,3%. Cette amélioration est plus importante chez les filles (4,6 points) pour qui le taux est passé de 90,8% en 2014 à 95,4% en 2024, que chez les garçons (1,1 point) dont le taux est passé de 94,1% en 2014 à 95,2% en 2024.

CHAPITRE 3
DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES

Chapitre 3 : Défis socio-économiques

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, à travers une analyse minutieuse de l'activité. Une telle analyse exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux nets d'activité et de chômage.

1. Activité

1.1. Taux net d'activité¹⁵

Au niveau de la province de Khémisset, plus de trois personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (35,2%) sont actifs¹⁶ en 2024. Le taux net d'activité provincial demeure largement inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (43,1%) et national (41,6%). En outre, il n'a pas été affecté par le milieu de résidence puisqu'il n'a augmenté que de 0,1 point dans le milieu urbain et n'a diminué que de 0,1 point dans le milieu rural.

En revanche, l'analyse du taux d'activité selon le sexe révèle de grandes disparités à tout niveau qu'il soit provincial, régional ou national. Il est plus prononcé chez les hommes et reste faible chez les femmes. La province de Khémisset affiche un taux net d'activité qui est presque cinq fois plus important chez les hommes (59,9%) que chez les femmes (12,2%).

En plus, il ressort de l'analyse associant les deux dimensions (sexe et milieu de résidence), la prédominance de l'activité masculine qui est partout établie, notamment au niveau provincial. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 56,6% contre 16,6% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 63,6% et à 6,5%.

¹⁵ Taux net d'activité : c'est le rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

¹⁶ Population active de 15 ans et plus : c'est l'ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché de travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

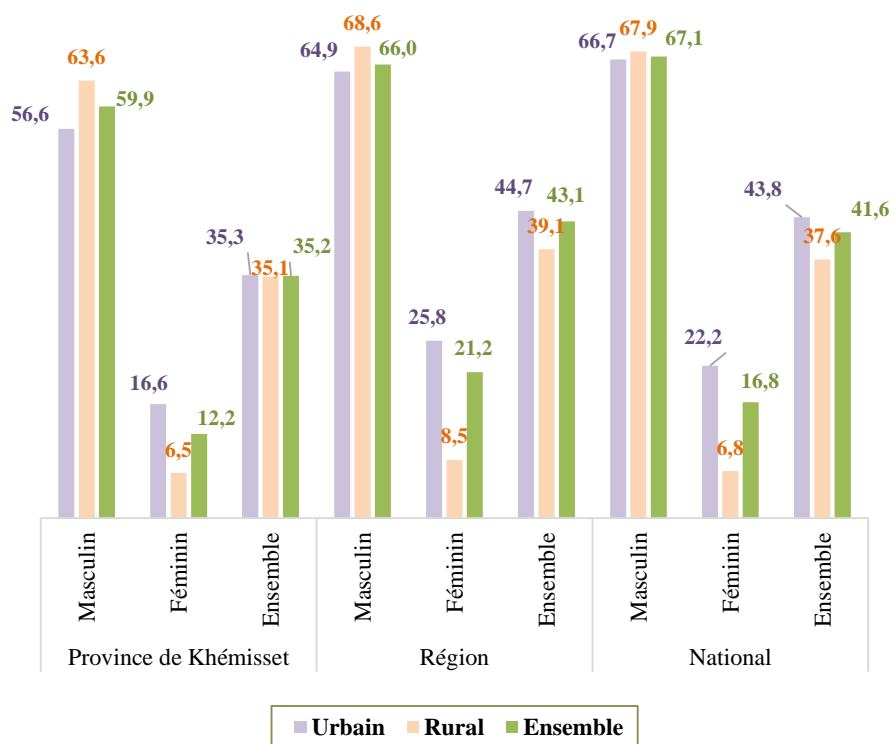
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 26: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, en 2024 (en %)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province de Khémisset	Urbain	56,6	16,6	35,3
	Rural	63,6	6,5	35,1
	Ensemble	59,9	12,2	35,2
Région	Urbain	64,9	25,8	44,7
	Rural	68,6	8,5	39,1
	Ensemble	66,0	21,2	43,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

Source : RGPH 2024

Graphique n°16: Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence, en 2024 (en %)



Source : RGPH 2024

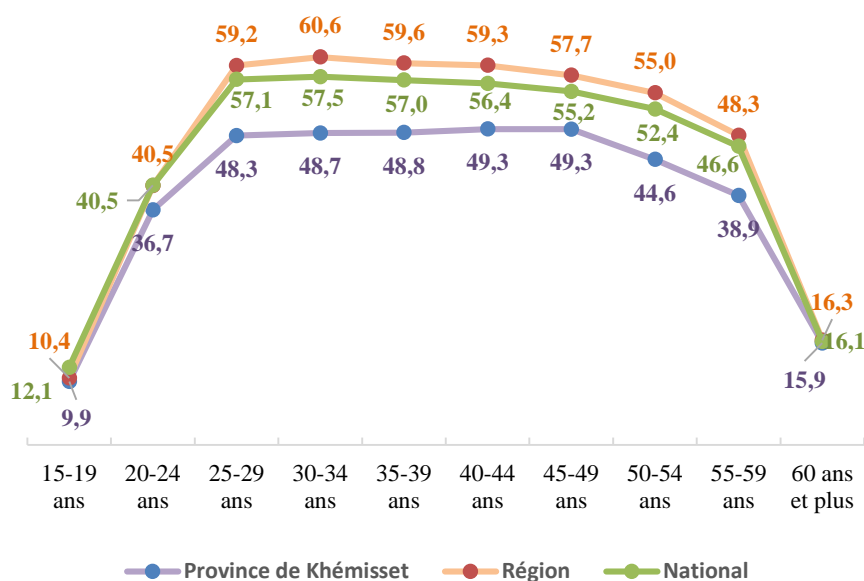
1.2. Taux net d'activité par âge et milieu de résidence

Les taux d'activité varient considérablement selon les tranches d'âge¹⁷, atteignant leur pic, généralement, entre 25 et 49 ans.

Au niveau de la province de Khémisset, le taux d'activité le plus bas s'affiche chez les plus jeunes (de 15 à 19 ans). Ensuite, il croît avec l'âge jusqu'à atteindre l'optimum 49,3% chez les 40-49 ans. Puis, il décroît de 4,7 points pour les 50-54 ans, de 10,4 points pour les 55-59 ans et de 33,4 points pour les 60 ans et plus.

Quant aux taux régional et national, ils ont atteint leur pic plutôt chez les 30-34 ans, soit respectivement 60,6% et 57,5%. Et, ils ont subi une décroissance lente à partir de 35 ans, puis beaucoup plus rapide à partir de 60 ans, pour dépasser à peine les 16 %.

Graphique n°17: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales, en 2024 (en %)



Source : RGPH 2024

¹⁷ Le taux d'activité d'une tranche d'âge se mesure en fonction du nombre des actifs d'un âge donné (supérieur à 15 ans) rapporté à l'effectif total de cette tranche d'âge.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Par ailleurs, le taux net d'activité connaît partout une disparité significative entre les milieux urbain et rural, notamment au niveau de la province. En effet, le taux provincial est plus élevé pour les citadins que pour les ruraux à partir de 20 ans à 49 ans, avec des écarts variant de 1 à 6,4 points. Par contre, la donne s'inverse pour les plus jeunes (de 15 à 19 ans) et les personnes âgées de plus de 50 ans où l'écart entre les deux milieux varie de 1,8 à 5,3 points en faveur du rural.

Aussi, faut-il signaler que la variation du taux d'activité urbain suit la même tendance que le taux moyen aux niveaux provincial, régional et national, en atteignant le pic à la tranche d'âge [30-34 ans] aux niveaux provincial, régional et national.

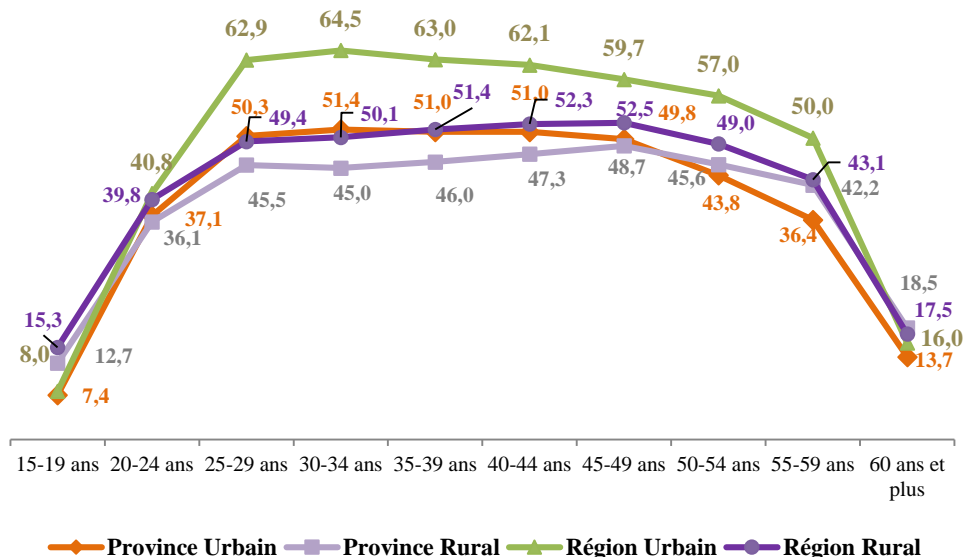
Quant au taux rural, il se retarde à réaliser son optimum, atteint à l'âge de 45 à 49 ans aux niveaux provincial (48,7%) et régional (52,5%). Et ce, à l'encontre du taux national rural dont le point culminant (50,2%) s'est stabilisé dès l'âge 30 ans jusqu'à 44 ans.

Tableau n° 27: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le milieu de résidence, en 2024 (en %)

		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et plus
Province de Khemisset	Urb	7,4	37,1	50,3	51,4	51,0	51,0	49,8	43,8	36,4	13,7
	Rur	12,7	36,1	45,5	45,0	46,0	47,3	48,7	45,6	42,2	18,5
	Ens	9,9	36,7	48,3	48,7	48,8	49,3	49,3	44,6	38,9	15,9
Région	Urb	8,0	40,8	62,9	64,5	63,0	62,1	59,7	57,0	50,0	16,0
	Rur	15,3	39,8	49,4	50,1	51,4	52,3	52,5	49,0	43,1	17,5
	Ens	10,4	40,5	59,2	60,6	59,6	59,3	57,7	55,0	48,3	16,3
National	Urb	9,7	41,2	60,9	61,3	60,7	59,9	58,1	55,2	48,8	16,3
	Rur	15,8	39,2	49,9	50,2	50,2	50,2	49,9	47,1	42,2	15,9
	Ens	12,1	40,5	57,1	57,5	57,0	56,4	55,2	52,4	46,6	16,1

Source : RGPH 2024

Graphique n°18: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%)



Source : RGPH 2024

1.3. Taux net d'activité par âge et sexe

Au niveau de la province de Khémissset, les taux d'activité masculins sont nettement supérieurs à ceux des féminins, et ce pour toutes les tranches d'âge. Les hommes enregistrent des taux particulièrement élevés dépassant les 80%, entre 30 et 49 ans pour la province et entre 25 et 54 ans aux niveaux régional et national. Le taux maximal s'établit à 88,2% pour les 40-44 ans au niveau de la province, à 92,3% pour les 35- 44 ans au niveau régional et à 93,0% pour les 35-39 ans au niveau national.

Du côté féminin, le taux d'activité reste faible pour toutes les tranches d'âges et partout. L'optimum, situé dans la tranche des 25-29 ans, ne dépasse pas 23,3 % pour la province, 36,3% pour la région et 30,4% pour le niveau national.

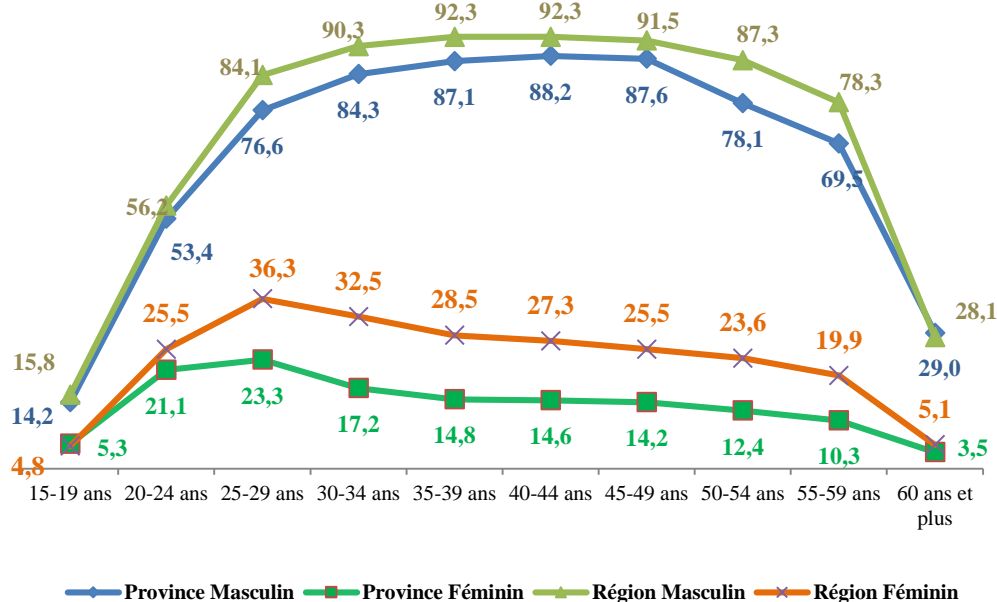
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 28: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le sexe, en 2024 (en %)

		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et plus
Province de Khémisset	Mas	14,2	53,4	76,6	84,3	87,1	88,2	87,6	78,1	69,5	29,0
	Fém	5,3	21,1	23,3	17,2	14,8	14,6	14,2	12,4	10,3	3,5
	Ens	9,9	36,7	48,3	48,7	48,8	49,3	49,3	44,6	38,9	15,9
Région	Mas	15,8	56,2	84,1	90,3	92,3	92,3	91,5	87,3	78,3	28,1
	Fém	4,8	25,5	36,3	32,5	28,5	27,3	25,5	23,6	19,9	5,1
	Ens	10,4	40,5	59,2	60,6	59,6	59,3	57,7	55,0	48,3	16,3
National	Mas	19,4	58,8	85,3	91,1	93,0	92,8	91,9	88,3	80,2	29,3
	Fém	4,4	22,8	30,4	25,4	22,3	21,2	19,8	17,7	14,8	3,6
	Ens	12,1	40,5	57,1	57,5	57,0	56,4	55,2	52,4	46,6	16,1

Source : RGPH 2024

Graphique n°19: Taux net d'activité par tranche d'âge et par sexe, en 2024 (en %)



Source : RGPH 2024

2. EMPLOI

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non.

Tableau n° 29: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémisset	Population active occupée de 15 ans et plus	57 949	50 365	108 314
	Employeur	3,0	1,7	2,4
	Indépendant	28,9	39,4	33,8
	Salarié du secteur public	25,0	6,0	16,2
	Salarié du secteur privé	32,4	40,6	36,2
	Aide familial	1,1	4,8	2,8
	Apprenti	1,5	0,9	1,2
	Coopérateur /Associé	2,6	2,9	2,8
	Autre	5,5	3,6	4,7
	Total	100,0	100,0	100,0
Région de RSK	Population active occupée de 15 ans et plus	979 357	329 537	1 308 894
	Employeur	3,0	2,2	2,8
	Indépendant	21,2	29,5	23,3
	Salarié du secteur public	24,1	5,3	19,3
	Salarié du secteur privé	44,3	51,0	46,0
	Aide familial	0,8	4,9	1,8
	Apprenti	1,0	1,0	1,0
	Coopérateur /Associé	2,2	2,1	2,2
	Autre	3,3	4,1	3,5
	Total	100,0	100,0	100,0

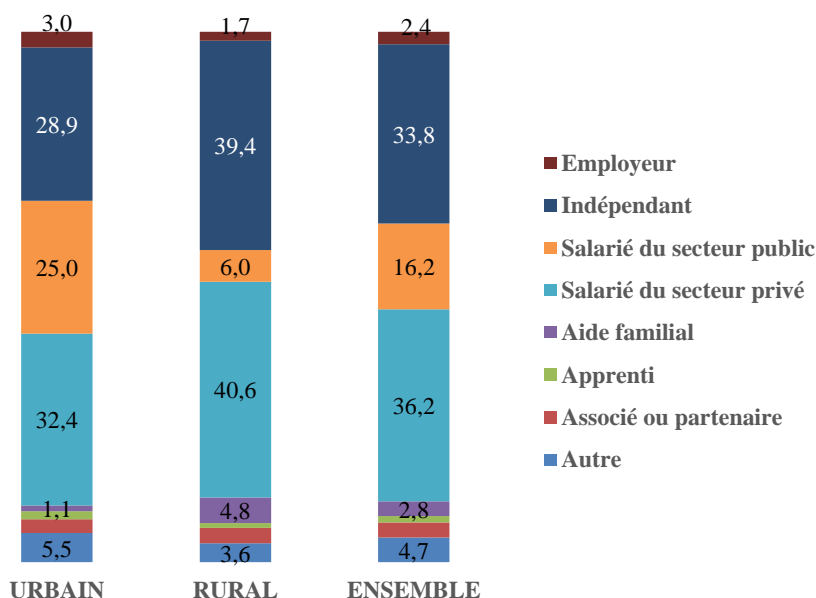
Source : RGPH 2024

La répartition des actifs occupés de 15 ans et plus, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 29, révèle la primauté du statut de salarié du secteur privé (36,2%), en seconde position, il y a les indépendants (33,8%), et en troisième position les salariés du secteur public (16,2%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 2,4%. La même tendance est observée au niveau régional, avec toutefois, une proportion supérieure des salariés du secteur privé (46,0%) et du secteur public de la région (19,3%). Par contre les indépendants sont plus représentés au niveau de la province (33,8%) que pour l'ensemble de la région (23,3%).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés du secteur privé qui prédomine soit en milieu urbain (32,4%) qu'en milieu rural (40,6%).

Par contre les salariés du secteur public sont beaucoup plus représentés en milieu urbain (25,0% des actifs occupés) qu'en milieu rural (6,0% des actifs occupés).

Graphique n°20: Actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

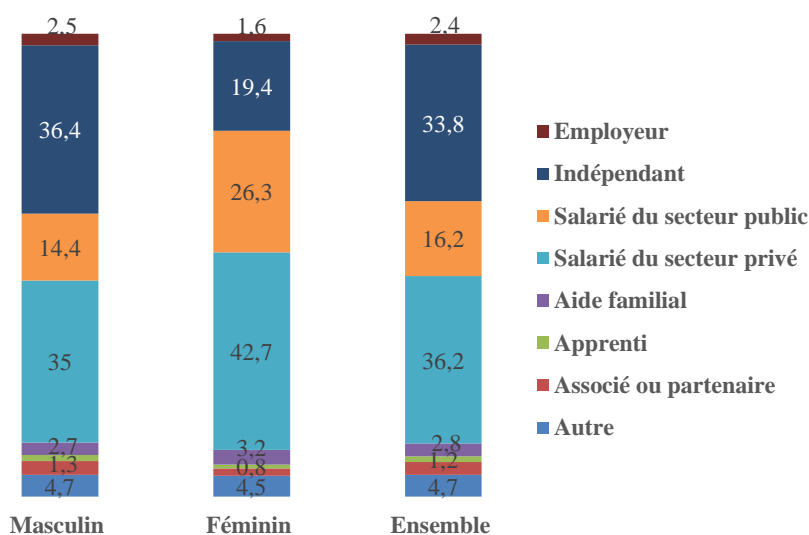


Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

La distribution des actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (36,4%) qui l'emportent sur les femmes (19,4%), soit à-peu-près 17 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut des salariés du secteur privé et public, puisque les femmes (42,7% et 26,3%) prédominent de 7,7 et 11,9 points d'écart respectivement par rapport aux hommes (35,0% et 14,4%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un certain équilibre entre les sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas un point et demi.

Graphique n°21: Actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

Tableau n° 30: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Province de Khémisset	Population active occupée de 15 ans et plus	91 828	16 486	108 314
	Employeur	2,5	1,6	2,4
	Indépendant	36,4	19,4	33,8
	Salarié du secteur public	14,4	26,3	16,2
	Salarié du secteur privé	35,0	42,7	36,2
	Aide familial	2,7	3,2	2,8
	Apprenti	1,3	0,8	1,2
	Coopérateur /Associé	3,0	1,6	2,8
	Autre	4,7	4,5	4,7
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Population active occupée de 15 ans et plus	993 774	315 120	1 308 894
	Employeur	3,1	1,9	2,8
	Indépendant	27,4	10,3	23,3
	Salarié du secteur public	17,2	26,2	19,3
	Salarié du secteur privé	42,8	56,0	46,0
	Aide familial	1,8	1,7	1,8
	Apprenti	1,2	0,5	1,0
	Coopérateur /Associé	2,6	0,9	2,2
	Autre	3,8	2,6	3,5
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

3. chômage

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2024 à 26,0%, est largement supérieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (19,8%) et national (21,3%)

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citoyens trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (28,7%) est supérieur de 6,1 points à celui rural (22,6%).

Tableau n° 31: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence, en 2024 (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Province de Khémissset	Masculin	26,0	21,0	23,5
	Féminin	37,1	38,3	37,4
	Total	28,7	22,6	26,0
Région	Masculin	19,0	17,8	18,7
	Féminin	22,9	23,5	23,0
	Total	20,2	18,4	19,8
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Total	21,2	21,4	21,3

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est toujours supérieur à celui masculin (l'écart entre les deux sexes varie entre 11,1 et 17,3 points selon le milieu de résidence).

4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité

Tableau n° 32: Les principaux indicateurs de l'activité (%)

		2014	2024	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	66,7	56,6	-10,1
		Féminin	23,2	16,6	-6,6
		Ensemble	43,6	35,3	-8,3
	Rural	Masculin	79,6	63,6	-16,0
		Féminin	12,1	6,5	-5,6
		Ensemble	45,9	35,1	-10,8
	Ensemble	Masculin	73,0	59,9	-13,1
		Féminin	18,0	12,2	-5,8
		Ensemble	44,7	35,2	-9,5
Taux de chômage	Urbain	Masculin	18,7	26,0	7,3
		Féminin	40,3	37,1	-3,2
		Ensemble	24,8	28,7	3,9
	Rural	Masculin	9,0	21,0	12,0
		Féminin	36,2	38,3	2,1
		Ensemble	12,6	22,6	10,0
	Ensemble	Masculin	13,6	23,5	9,9
		Féminin	39,1	37,4	-1,7
		Ensemble	18,9	26,0	7,1

Source : RGPH 2014 et 2024

L'examen du tableau n°32, ci-dessus, montre que la participation de la population à l'activité économique, a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre de travail s'est rétrécie de presque dix points de pourcentage depuis 2014, en passant de 44,7% à 35,2% en 2024.

Selon le milieu de résidence, c'est au niveau du milieu rural où la chute des taux nets d'activité a été la plus intense puisqu'ils sont passés de 45,9% en 2014 à 35,1% en 2024, soit un recul de plus de dix points (-10,8).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Selon le sexe, le recul de l'activité est beaucoup plus senti chez les hommes (-10,1 point en milieu urbain et - 16,0 points en milieu rural) que chez les femmes (- 6,6 points en milieu urbain et -5,6 points en milieu rural).

Le taux de chômage provincial a augmenté de 7,1 points au cours de la période intercensitaire puisqu'il est passé de 18,9% en 2014 à 26,0% en 2024. Cette augmentation globale a été essentiellement le fait de l'augmentation du taux de chômage masculin (+9,9) points, alors que le taux de chômage féminin a connu une baisse de (-1,7) point (39,1% en 2014 contre 37,4% en 2024).

Par milieu de résidence, on note la hausse du taux de chômage rural de 10,0 points passant de 12,6% en 2014 à 22,6% en 2024. En milieu urbain, le taux de chômage a augmenté de +3,9 points en passant de 24,8% en 2014 à 28,7% en 2024.

CHAPITRE 4

CONDITIONS D'HABITAT

Chapitre 4 : conditions d'habitat

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages sédentaires par type de logement, tableau n°33, montre qu'au niveau provincial, 66,5% des ménages occupent un logement de type « maison marocaine », contre 57,3% au niveau de la région. Le "logement rural" vient en deuxième position avec 23,3% (12,8% pour la région), suivi par le type de logement "Maison sommaire /bidonville" avec 5,1% (3,4% pour la région), et en quatrième position vient les logements de type " Appartement " avec une participation de 2,6% (23,1% pour la région) Et en dernier lieu on trouve le type de logement "Villa/Étage de villa" 0,8% (2,7% pour la région)

Tableau n° 33: répartition des ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

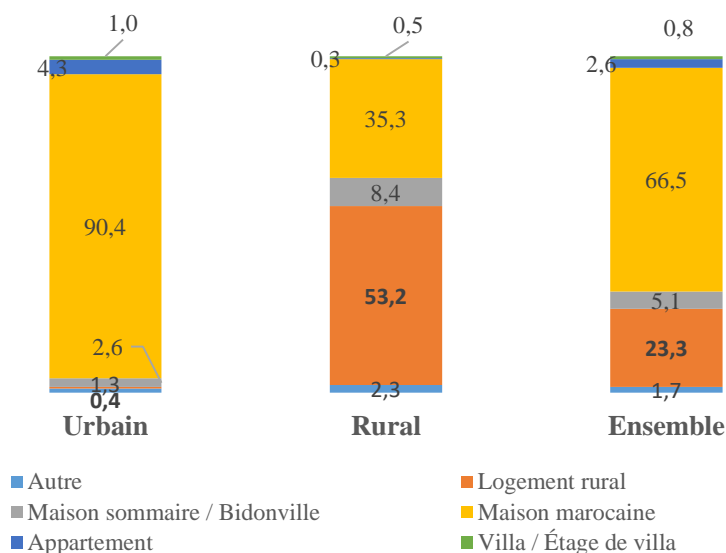
Type de logements	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa / Étage de villa	1,0	0,5	0,8	3,3	0,6	2,7
Appartement	4,3	0,3	2,6	30,3	0,8	23,1
Maison marocaine	90,4	35,3	66,5	62,4	41,2	57,3
Maison sommaire / Bidonville	2,6	8,4	5,1	2,7	5,6	3,4
Logement rural	0,4	53,2	23,3	0,5	50,7	12,8
Autres	1,3	2,3	1,7	0,7	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "Logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 53,2%, suivi par l'habitat de type "Maison marocaine" (35,3%) et "Maison sommaire/Bidonville" (8,4%). Les ménages occupant le type de logement "Villa/Étage de villa" et "Appartement" ne représentent que 0,8%.

En milieu urbain, 90,4% des ménages habitent une "Maison marocaine". Loin derrière, les appartements sont occupés par 4,3% des ménages, suivi par "Maison sommaire/Bidonville" 2,6% et en dernière position on a les "Villas/Étage de villas" par 1,0%.

Graphique n°22: Ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Nombre de pièces du logement occupées par le ménage

En 2024, 51,8% des ménages sédentaires de la province de Khémisset occupent des logements constitués de 1 ou 2 pièces (43,9% au niveau régional et 46,2% à celui national) et 48,2% habitent des logements de 3 pièces et plus (56,1% à l'échelle régional et 53,8% pour l'ensemble du pays).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 34: répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence, en 2024 (%)

		1P	2P	3P	4p et +	Total
Province de Khémisset	Urbain	12,0	31,6	39,6	16,8	100,0
	Rural	18,7	43,8	27,6	9,9	100,0
	Ensemble	14,9	36,9	34,4	13,8	100,0
Région	Urbain	10,4	30,6	39,7	19,3	100,0
	Rural	14,4	38,1	30,2	17,3	100,0
	Ensemble	11,4	32,5	37,4	18,7	100,0
National	Urbain	11,3	32,2	37,1	19,4	100,0
	Rural	14,7	36,6	31,0	17,7	100,0
	Ensemble	12,5	33,7	35,0	18,8	100,0

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, il y a plus de ménages ruraux occupant des logements d'au plus 2 pièces (62,5%) que de ménages urbains (43,6%). Ce constat reste valable aussi bien au niveau régional (52,5% contre 41,0%) que national (51,3% contre 43,5%).

3. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, tableau n°35, montre que plus de deux tiers des ménages sont propriétaires de leurs logements (67,2% au niveau provincial contre 69,4% au niveau régional). Le reste est soit locataire (16,1%) ou logés gratuitement ou dans des logements de fonction (16,7%).

Tableau n° 35: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence, en 2024 (%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaires¹⁸	59,3	77,6	67,2	63,9	86,7	69,4
Locataire	26,5	2,5	16,1	25,6	1,4	19,7
Autres	14,2	20,0	16,7	10,6	12,0	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

¹⁸ Y compris ceux accédant à la propriété.

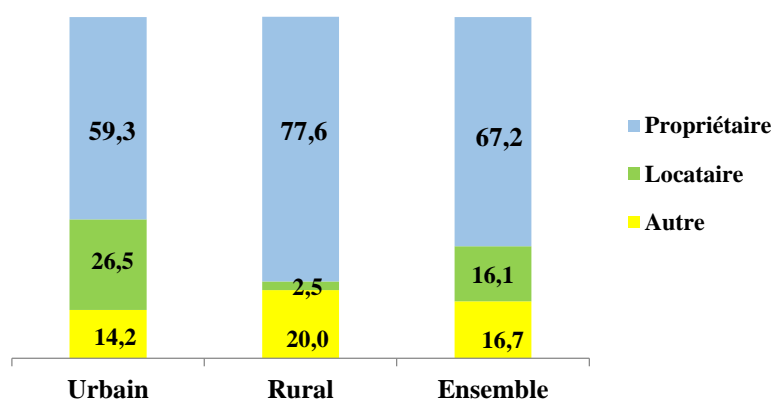
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

En milieu rural, près de huit ménages sur dix sont propriétaires de leurs logements (77,6%) contre 86,7% au niveau rural régional.

La notion de location de logement est en revanche très faible dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 2,5%.

En milieu urbain, 59,3% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et 26,5% sont "locataires".

Graphique n°23: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, province de Khémisset (%)



Source : RGPH 2024

4. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°36, révèle que 34,8% des ménages de la province occupent un logement ayant une ancienneté entre 20 ans et 49 ans, 24,6% habitent des logements dont l'âge est inférieur à 10 ans, 32,4% occupent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans, enfin, seul 8,2% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

Comparée à la région, il paraît que la province a connu une forte dynamique en matière d'offre de logement au cours des deux dernières décennies. En effet, 57,0% des ménages de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 52,2% seulement pour l'ensemble de la région.

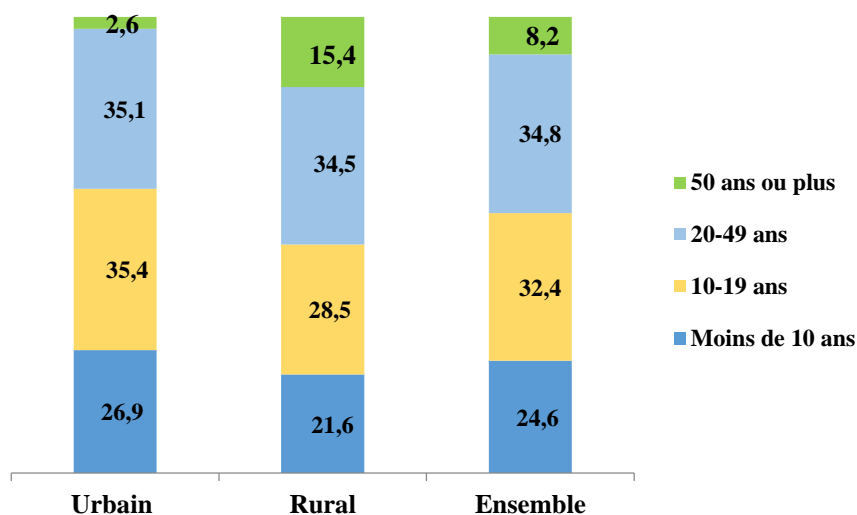
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n° 36: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	26,9	21,6	24,6	24,8	25,7	25,0
10 - 19 ans	35,4	28,5	32,4	26,1	30,5	27,2
20 - 49 ans	35,1	34,5	34,8	43,2	32,1	40,5
50 ans ou plus	2,6	15,4	8,2	5,9	11,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n°24: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, province de Khémisset (%)



Source : RGPH 2024

5. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

5.1. Équipements de base

Tableau n° 37: Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Équipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	98,0	90,9	94,9	98,6	94,7	97,7
W.C	99,3	75,9	89,1	99,6	91,7	97,7
Pièce d'eau	74,0	22,3	51,5	80,4	54,7	74,1
Électricité	97,2	83,7	91,3	98,7	89,0	96,4
Eau courante	97,2	25,0	65,8	96,7	31,4	80,8

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, 91,3% des ménages occupent des logements reliés au réseau d'électricité (96,4% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 97,2% en milieu urbain et à 83,7% en milieu rural (respectivement 98,7% et 89,0% au niveau régional).

Quant à l'eau courante, la proportion des ménages occupant un logement raccordé au réseau d'eau potable a atteint 65,8%. Cette proportion s'élève à 97,2% en milieu urbain et à 25,0% seulement en milieu rural. Cependant, le milieu rural de la province de Khémisset est marqué par un certain retard par rapport au rural de la région dont la proportion des ménages occupant un logement pourvu d'eau courante est de 31,4%.

Pour remédier à ce manque, notamment en milieu rural, les ménages non branchés au réseau d'eau potable convoitent d'autres sources d'approvisionnement en eau, tels que les fontaines publiques, les puits ou les sources.

Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 94,9% des ménages disposent d'une cuisine (98,0% en milieu urbain et 90,9% en milieu rural), 89,1% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (99,3% en milieu urbain et 75,9% en milieu rural), et 51,5% de ménages disposent d'une pièce d'eau (74,0% en milieu urbain et 22,3% en milieu rural).

5.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Tableau n° 38: Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public d'assainissement	95,5	8,8	57,8	94,4	7,6	73,2
Fosse septique	3,2	41,5	19,9	4,3	49,4	15,2
Autre	1,3	49,6	22,3	1,4	43,1	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

57,8% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement. Tandis que les ménages non raccordés (42,2%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 95,5% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 8,8% des ménages bénéficient de ce service.

5.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Tableau n° 39: Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	64,1	9,6	40,4	76,3	7,6	59,5
Camion de la commune / Camion privé	31,5	3,2	19,2	21,2	3,3	16,8
Dans la nature	3,8	81,8	37,7	2,0	85,4	22,3
Autre	0,6	5,4	2,7	0,6	3,7	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers. En effet, en milieu urbain, 64,1% des ménages de la province utilisent les bacs à ordures de la commune (76,3% au niveau urbain régional), 31,5% se débarrassent des déchets par voie de Camion de la commune ou Camion privé (21,2% au niveau urbain régional). Tandis que, 3,8% jettent leurs ordures dans la nature (2,0% au niveau urbain régional). Enfin, 0,6% des ménages citadins de la province utilisent d'autres moyens (0,6% au niveau urbain régional).

En milieu rural, la majorité des ménages jettent leurs ordures dans la nature (81,8% au niveau provincial et 85,4% au niveau régional).

5.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Tableau n° 40: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé en 2024 (%)

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,4	83,3	92,4	99,2	92,4	97,5
Électricité	0,1	0,3	0,2	0,6	0,3	0,5
Charbon	0,1	0,9	0,5	0,0	0,9	0,3
Bois énergie	0,2	14,6	6,5	0,1	6,0	1,5
Autre	0,2	0,9	0,5	0,1	0,3	0,2

Source : RGPH 2024

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. 92,4% des ménages de la province utilisent le gaz.

Par contre l'électricité n'est utilisée que par 0,2% des ménages de la province et 0,5% des ménages de la région. Le charbon et le bois énergie qui ont été auparavant relativement sollicités en milieu rural ne sont utilisés actuellement que par 15,5% des ménages ruraux de la province et 6,9% des ménages ruraux de la région.

6. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Tableau n° 41: Évolution des principaux indicateurs de l'habitat

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Type de logements	Villa / Étage de villa	3,1	0,9	2,1	1,0	0,5	0,8
	Appartement	1,4	0,2	0,8	4,3	0,3	2,6
	Maison marocaine	86,9	29,2	61,4	90,4	35,3	66,5
	Maison sommaire / Bidonville	6,3	9,9	7,9	2,6	8,4	5,1
	Logement rural	0,9	59,1	26,6	0,4	53,2	23,3
	Autres	1,5	0,8	1,2	1,3	2,3	1,7
	Total	100	100	100	100	100	100
Statut d'occupation	Propriétaire	61,5	81,5	70,3	59,3	77,6	67,2
	Locataire	26,6	1,7	15,6	26,5	2,5	16,1
	Autres	11,9	16,9	14,1	14,2	20,0	16,7
	Total	100	100	100	100	100	100
Equipements de base	Eau courante	90,5	17,5	58,2	97,2	25,0	65,8
	Électricité	90,6	61,3	77,6	97,2	83,7	91,3
	Réseau public d'assainissement	90,6	5,5	53,0	95,5	8,8	57,8

Source : RGPH 2014 et 2024

✓ Type de logement :

Entre 2014 et 2024 La typologie du logement de la province a connu des changements dans les deux sens. En Effet, les logements de type « Appartement » et « Maison marocaine » ont enregistré une augmentation de 1,8 point et 5,1 points par rapport à 2014 en passant de 0,8% à 2,6% et de 61,4% à 66,5% respectivement. Alors que les logements de type « Villa / Étage de villa », « Maison sommaire / Bidonville » et « logement rural » ont régressé de 1,3 point, 2,8 points et 3,3 points respectivement.

En milieu urbain, les parts des ménages résidant un habitat de type « Villa / Étage de villa » et « Maison sommaire / Bidonville » ont régressé de 2,1 points et 3,7 points en passant, entre 2014 et 2024, de 3,1% à 1,0% et de 6,3% à 2,6% respectivement, en faveur des logements de type « Appartement » qui a progressé de 2,9 points (de 1,4% en 2014 à 4,3% en 2024) et du type « maison marocaine qui a gagné 3,5 points en passant de 86,9% en 2014 à 90,4% en 2024.

En milieu rural, il est à noter la hausse de 6,1 points de la part des ménages résidant des logements de type « Maison marocaine » en passant de 29,2% en 2014 à 35,3% en 2024. Par contre la part des logements de type « Logement rural » a régressé de 5,9 points, passant de 59,1% en 2014 à 53,2% en 2024.

✓ **Statut d'occupation :**

La part des ménages propriétaires de leur logement a régressé de 3,1 points en 10 ans (70,3% en 2014 contre 67,2% en 2024), au profit des autres statuts d'occupation : « Locataire » et « Autres » qui ont progressé de 0,5 point et 2,6 points (en passant, respectivement, de 15,6% à 16,1% et de 14,1% à 16,7%).

✓ **Principaux équipements de base :**

Les indicateurs d'accès aux équipements de base se sont bien améliorés entre 2014 et 2024, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. En effet, la part des ménages urbains occupant un logement raccordé au réseau d'eau potable s'est accrue de près de 6,7 points en passant de 90,5% à 97,2%.

De même, le taux de raccordement au réseau d'électricité a gagné 6,6 points (de 90,6% en 2014 à 97,2% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public d'assainissement s'est amélioré de 4,9 points en passant de 90,6% en 2014 à 95,5% en 2024.

En milieu rural, Le taux de raccordement au réseau d'électricité a gagné 22,4 points (61,3% en 2014 à 83,7% en 2024). Aussi, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau d'eau potable s'est accrue de 7,5 points, en passant de 17,5% à 25,0%. Enfin, le taux d'accès au réseau public d'assainissement s'est amélioré de 3,3 points en passant de 5,5% en 2014 à 8,8% en 2024.

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n° 1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence, province de Khémisset

	2014			2024		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	134 197	145 474	279 671	146 029	158 027	304 056
Rural	131 195	128 962	260 157	127 687	124 686	252 373
Ensemble	265 392	274 436	539 828	273 716	282 713	556 429

Source : RGPHs 2014, 2024

Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,0	1,2	27,7	67,8
	Féminin	99,1	1,1	29,5	68,1
	Total	99,0	1,2	28,6	67,9
Rural	Masculin	99,7	0,5	6,3	36,6
	Féminin	99,7	0,6	8,7	39,8
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,1	22,5	60,2
	Féminin	99,2	1,0	25,4	62,6
	Total	99,2	1,0	23,9	61,3

Source : RGPH 2024

Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,1	1,5	24,4	64,1
	Féminin	99,1	1,4	26,1	64,6
	Total	99,1	1,5	25,2	64,3
Rural	Masculin	99,4	1,6	8,6	40,7
	Féminin	99,3	1,7	11,0	44,2
	Total	99,3	1,6	9,6	42,1
Ensemble	Masculin	99,2	1,5	19,3	56,5
	Féminin	99,2	1,5	22,0	59,1
	Total	99,2	1,5	20,5	57,7

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSET

Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	17,9	28,1	23,1	37,9	51,5	44,5	24,0	34,7	29,4
Précolaire	2,0	1,6	1,8	1,4	1,2	1,3	1,8	1,5	1,7
Primaire	24,5	21,0	22,7	30,8	26,3	28,6	26,4	22,5	24,4
Secondaire collégial	19,7	16,1	17,9	19,7	12,3	16,1	19,7	15,0	17,3
Secondaire qualifiant	19,1	16,6	17,9	7,3	5,7	6,5	15,6	13,5	14,5
Supérieur	16,8	16,6	16,7	2,9	3,1	3,0	12,6	12,7	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	19,7	30,1	24,9	36,3	50,5	43,3	26,0	37,5	31,8
Précolaire	2,0	1,7	1,8	1,7	1,4	1,6	1,9	1,6	1,7
Primaire	26,6	23,4	25,0	32,3	27,7	30,0	28,7	25,0	26,8
Secondaire collégial	20,4	16,1	18,2	18,8	11,4	15,2	19,8	14,4	17,1
Secondaire qualifiant	17,1	14,9	16,0	6,8	5,3	6,1	13,2	11,4	12,3
Supérieur	14,2	13,8	14,0	4,1	3,7	3,9	10,4	10,1	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KHEMISSSET

Tableau n°6A : Population municipale de la province de Khémisset
par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal, en 2024

Tranches d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	10.279	9.536	19.815	9.546	8.852	18.398	19.825	18.388	38.213
5-9	13.199	12.293	25.492	11.877	10.906	22.783	25.076	23.199	48.275
10-14	14.582	13.805	28.387	13.450	12.424	25.874	28.032	26.229	54.261
15-19	12.364	12.161	24.525	11.224	10.092	21.316	23.588	22.253	45.841
20-24	10.207	11.609	21.816	7.928	7.857	15.785	18.135	19.466	37.601
25-29	8.459	10.482	18.941	6.894	6.861	13.755	15.353	17.343	32.696
30-34	9.369	11.310	20.679	7.428	7.639	15.067	16.797	18.949	35.746
35-39	9.168	11.002	20.170	8.117	8.457	16.574	17.285	19.459	36.744
40-44	9.135	11.215	20.350	8.589	8.566	17.155	17.724	19.781	37.505
45-49	8.479	10.525	19.004	8.585	8.055	16.640	17.064	18.580	35.644
50-54	9.098	10.312	19.410	7.741	7.238	14.979	16.839	17.550	34.389
55-59	7.522	8.718	16.240	6.410	6.139	12.549	13.932	14.857	28.789
60-64	8.755	9.074	17.829	6.229	6.410	12.639	14.984	15.484	30.468
65-69	6.646	5.752	12.398	4.741	4.615	9.356	11.387	10.367	21.754
70-74	4.538	4.239	8.777	3.701	4.202	7.903	8.239	8.441	16.680
75 et+	4.229	5.994	10.223	5.227	6.373	11.600	9.456	12.367	21.823
Total	146.029	158.027	304.056	127.687	124.686	252.373	273.716	282.713	556.429

Source : RGPH 2024



المنكوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵎⴰⵏⵜ

Haut-Commissariat au Plan

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

7 Avenue Idriss Alakbar, Hassan-Rabat-Maroc

BP: 8823 Hassan-Rabat 10090

Tél : 00 212.0537.73.42.97/57/77

Fax: 00 212.0537.73.42.49

[https:// www.hcp.ma/region-rabat](https://www.hcp.ma/region-rabat)

[https:// www.hcp.ma/region-kenitra](https://www.hcp.ma/region-kenitra)